

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, AIGOIN Jean-Luc, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BEAUD Alain, BENABDILLAH Jalil, BENEZET Jean-Charles, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BONNAFOUX Claude, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CAVAILLE Aimé, CERPEDES Claude, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GRIMAL Hervé, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, IGLESIAS Bonifacio, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MARTIN Pierre, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, MEUNIER Valérie, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, RIBOT Philippe, ROUILLON Jean-Claude, RUAS Michel, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, TEISSIER Christian, TORREILLES Éric, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe

Objet : Déplacement exceptionnel du lieu de réunion du Conseil de Communauté à la Halle des Sports de la Prairie, Chemin des Sports à Alès

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-11,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération et notamment l'article 3 précisant que le Conseil de Communauté peut se réunir à l'Espace Alès Cazot, Rue Jules Cazot ou dans tout autre lieu choisi par le Conseil de Communauté dans l'une des communes membres,

Considérant la tenue d'une journée d'information à l'attention des nouveaux élus d'Alès Agglomération, le jeudi 24 avril 2014 à la Halle des Sports de la Prairie, Chemin des Sports à Alès ;

Considérant l'opportunité de réunir, à titre exceptionnel, les membres du Conseil de Communauté à la Halle des Sports, Chemin des Sports à Alès, afin d'éviter le déplacement inutile des élus sur le lieu habituel de réunion, Espace Alès Cazot,

Considérant que toutes les conditions sont réunies pour que la réunion du Conseil de Communauté se tienne dans cette salle adaptée et équipée en matériel de sonorisation et enregistrement.

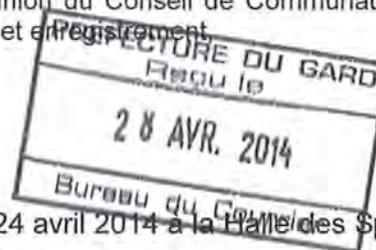
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De fixer le lieu de réunion du Conseil de Communauté du jeudi 24 avril 2014 à la Halle des Sports, Chemin des Sports à Alès.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, AIGOIN Jean-Luc, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BEAUD Alain, BENABDILLAH Jalil, BENEZET Jean-Charles, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BONNAFOUX Claude, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CAVAILLE Aimé, CERPEDES Claude, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GRIMAL Hervé, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, IGLESIAS Bonifacio, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MARTIN Pierre, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, MEUNIER Valérie, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, RIBOT Philippe, ROUILLON Jean-Claude, RUAS Michel, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, TEISSIER Christian, TORREILLES Éric, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe



Objet : Election des Vice-présidents

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération C2014_05_02 du Conseil de Communauté du 17 avril 2014 fixant à 15 le nombre de Vice-présidents,

Considérant que les Vice-présidents sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue,

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

Considérant qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Considérant que les opérations de vote ont lieu dans les conditions réglementaires,

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Candidats	Inscrits	Votants	Blancs & nuls	Suffrages exprimés	Majorité absolue	Voix
1 ^{er} Vice-président Jalil BENABDILLAH	88	88	6	82	42	82
2 ^{ème} Vice-président Valérie MEUNIER	88	88	5	83	42	83
3 ^{ème} Vice-président Aimé CAVAILLÉ	88	88	5	83	42	83
4 ^{ème} Vice-président Pierre MARTIN	88	88	5	83	42	83
5 ^{ème} Vice-président Jean-Charles BENEZET	88	88	7	81	41	81
6 ^{ème} Vice-président Philippe RIBOT	88	88	5	83	42	83
7 ^{ème} Vice-président Claude CERPEDES	88	88	12	76	39	76
8 ^{ème} Vice-président Bonifacio IGLESIAS	88	88	8	80	41	80
9 ^{ème} Vice-président Michel RUAS	88	88	7	81	41	81
10 ^{ème} Vice-président Eric TORREILLES	88	88	9	79	40	79
11 ^{ème} Vice-président Christian TEISSIER	88	88	7	81	41	81
12 ^{ème} Vice-président Claude BONNAFOUX	88	88	5	83	42	83
13 ^{ème} Vice-président Jean-Luc AIGOIN	88	88	6	82	42	82
14 ^{ème} Vice-président Alain BEAUD	88	88	12	76	39	76
15 ^{ème} Vice-président Hervé GRIMAL	88	88	7	81	41	81

Les candidats ayant obtenu la majorité absolue sont élus Vice-présidents.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PEFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN DAINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VYREYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Election des membres du Bureau de Communauté

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10,

Vu la délibération C2014_05_03 du Conseil de Communauté du 17 avril 2014 fixant à 54 le nombre de membres du Bureau de Communauté,

Considérant que les membres du Bureau de Communauté sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue,

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

Considérant qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Considérant que les opérations de vote ont lieu dans les conditions réglementaires,

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Candidats	Inscrits	Votants	Blancs & nuls	Suffrages exprimés	Majorité absolue	Voix
Jalil BENABDILLAH	88	88	4	84	43	84
Valérie MEUNIER	88	88	4	84	43	84
Aimé CAVAILLÉ	88	88	4	84	43	84
Pierre MARTIN	88	88	4	84	43	84
Christian CHAMBON	88	88	4	84	43	84
Jean-Charles BENEZET	88	88	4	84	43	84
Philippe RIBOT	88	88	4	84	43	84
Claude CERPEDES	88	88	4	84	43	84
Bonifacio IGLESIAS	88	88	4	84	43	84
Michel RUAS	88	88	4	84	43	84
Eric TORREILLES	88	88	4	84	43	84
Christian TEISSIER	88	88	4	84	43	84
Claude BONNAFOUX	88	88	4	84	43	84
Jean-Luc AIGOIN	88	88	4	84	43	84
Alain BEAUD	88	88	4	84	43	84
Hervé GRIMAL	88	88	4	84	43	84
Daniel VERDELHAN	88	88	4	84	43	84
Thierry BAZALGETTE	88	88	4	84	43	84
Gérard REVERGET	88	88	4	84	43	84
Frédéric ITIER	88	88	4	84	43	84
Liliane ALLEMAND	88	88	4	84	43	84
Roger BERTRAND	88	88	4	84	43	84
Eric MAUBERNARD	88	88	5	83	43	83
Marielle VIGNE	88	88	4	84	43	84
Jacky FERNANDEZ	88	88	4	84	43	84
Fabienne VEZON	88	88	4	84	43	84
Thierry JACOT	88	88	4	84	43	84
Patrice PUPET	88	88	4	84	43	84
Aurélie GENOLHER	88	88	4	84	43	84
Bernard ZASSOT	88	88	4	84	43	84
Patrick FONTAINE	88	88	4	84	43	84
Jacques BOUDET	88	88	4	84	43	84

Laurent BRUNEL	88	88	4	84	43	84
Jean-Marc VERSEILS	88	88	4	84	43	84
Lionel ANDRE	88	88	4	84	43	84
Jérôme VIC	88	88	4	84	43	84
Cyril OZIL	88	88	4	84	43	84
Christophe BOUGAREL	88	88	4	84	43	84
Patrick AMBLARD	88	88	4	84	43	84
Jean-Michel BUREL	88	88	4	84	43	84
Frédéric GRAS	88	88	4	84	43	84
Jean-Pierre CORDIER	88	88	4	84	43	84
Gérard BARONI	88	88	4	84	43	84
Simone VEDRINES	88	88	4	84	43	84
Roch VARIN D'AINVELLE	88	88	4	84	43	84
Josette CRUVELLIER	88	88	4	84	43	84
Catherine FERRIERE	88	88	5	83	43	83
Laurent HUGUES	88	88	4	84	43	84
André CAPDUR	88	88	4	84	43	84
Stéphane SCHNEIDER	88	88	4	84	43	84
Edmond JULIEN	88	88	4	84	43	84
Lise MAGNY	88	88	4	84	43	84
Jean-Pierre MAURIN	88	88	4	84	43	84

Les candidats ayant obtenu la majorité absolue sont élus membres du Bureau de Communauté.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



C2014_06_04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SARRADE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN DAINVELLE Roch, VEAUVEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, MEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Délégations du Conseil de Communauté au Président.

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'Accord sur les Marchés Publics dits AMP découlant du traité de Marrakech du 15 avril 1994, instituant l'organisation mondiale du commerce qui ouvre à la concurrence ces marchés, des seuils de passation sont prévus auxquels les seuils communautaires fixés par les directives communautaires doivent être conformes, lesdits seuils OMC sont révisés au maximum tous les deux ans,

Vu la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification et à l'allégement des démarches administratives sur le droit de la commande publique,

Vu les décrets n°2011-1853 du 9 décembre 2011 et n°2011-2027 du 29 décembre 2011 modifiant certains seuils du Code des Marchés Publics,

Vu les arrêtés préfectoraux n°2012-285-0011 en date du 11 octobre 2012 et n°2012-346-0001 en date du 11 décembre 2012 portant création de la Communauté « Alès Agglomération »,

Considérant que dans un souci de bon fonctionnement de la Communauté d'Alès Agglomération, tant en terme de continuité des activités, que d'efficacité, il revient au Conseil communautaire de donner délégation à Monsieur le Président pour agir dans certains domaines ne relevant pas des exclusions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

2° De l'approbation du compte administratif ;

3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération

intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15;
4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
6° De la délégation de la gestion d'un service public ;
7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ».

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De donner délégation à Monsieur le Président d'Alès Agglomération pour la durée de son mandat, dans les domaines énumérés ci-dessous :

1- Actes portant sur les biens

Le Président est chargé de :

- De signer les conventions de mise à disposition des locaux, terrains ou tout autre élément du patrimoine, ainsi que les avenants en résultant.
- De décider de la conclusion et de la révision de baux et de contrat de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

Le montant des loyers, redevances étant défini par le conseil communautaire.

- D'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics de la Communauté d'Agglomération.
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.
- De décider l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à une valeur de 4 600 € H.T.
- De fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (France Domaine) le montant des offres de la communauté d'agglomération à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.
- De passer les compromis de vente.
- De prendre toutes mesures relatives à la préparation et aux demandes d'ouvertures d'enquête publique ou de mise en œuvre de procédure de concertation entre l'État et les collectivités territoriales.

2- Actes d'ordre budgétaire ou financier.

Le Président est chargé :

- De décider de relever de leurs prescriptions quadriennales les créanciers de l'Agglomération.
- De créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires.
- De procéder, dans les limites fixées par le conseil communautaire, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Ces limites étant définis ainsi :

> Le contrat pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- La faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
- La faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au(x) calcul(s) du ou des taux

d'intérêt,

- Des droits de tirage échelonnés dans le temps avec la faculté de remboursement anticipé et/ou de consolidation,
- La possibilité d'allonger la durée du prêt,
- La faculté de modifier la périodicité et le profil d'amortissement,
- La faculté de prévoir un différé d'amortissement.

> Par ailleurs, le Président pourra conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus ou de procéder à des réaménagements de prêts existants en respectant les limites ci-dessus définies.

- Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant 10 000 000 € pour le budget principal et les budgets annexes dans le respect des autorisations budgétaires.

3- Actes contractuels

Le Président est chargé:

- De signer avec les communes membres, leurs groupements ou toutes autres collectivités territoriales ou établissements publics dont Alès Agglomération est membre, les conventions portant notamment sur la mise à disposition de locaux, de service, d'organisation des activités et la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions, dans les conditions définies par les textes et notamment l'article L 5216-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- De signer avec des communes extérieures et leurs établissements publics, des conventions de partenariats, en conformité avec les autorisations budgétaires.
- De signer les conventions avec les organismes de formation.
- De prendre en tant que pouvoir adjudicateur toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres en matière de travaux d'un montant inférieur à 5 000 000 € H.T. et en matière de fournitures de services et de prestations intellectuelles d'un montant inférieur à 200 000 € H.T, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraîne pas une augmentation du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- De prendre en tant qu'entité adjudicatrice toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres en matière de travaux d'un montant inférieur à 5 000 000 € H.T, et pour les marchés de fournitures ou services (dont prestations intellectuelles) d'un montant inférieur à 400 000 € H.T. ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraîne pas une augmentation du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- De passer les contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes.
- D'autoriser au nom de la communauté d'agglomération le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- De signer toutes conventions relatives à toutes servitudes et autorisations de passage pour les travaux ou prestations intervenants sur des terrains n'appartenant pas à la Communauté.

4- Actes relatifs à l'urbanisme

Le Président est chargé :

- D'exercer au nom de la Communauté d'Alès Agglomération, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Communauté en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code dans les limites fixées par le 7° de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût

d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser sa participation.

- De donner, en application de l'article L324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la Communauté préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
- D'exercer au nom de l'établissement public le droit de priorité défini aux articles L240-1 à L240-3 du code de l'urbanisme.

5- Action en justice

Le Président est chargé :

- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- D'intenter au nom de la communauté d'agglomération l'ensemble des actions en justice en recours comme en défense.

Cette délégation est totale, elle s'étend à l'ensemble des procédures dans lesquelles la Communauté d'Agglomération est demanderesse ou défenderesse devant l'ensemble des juridictions qu'elles soient de l'ordre judiciaire ou administratif et ce, à chaque étape de la procédure, Première Instance, Appel et Cassation.

6- Gestion du personnel et des services

Le Président est chargé :

- De la gestion des ressources humaines, création des postes ou modifications de postes du personnel titulaire, stagiaire, contractuel (de droit public ou privé) de l'établissement public, en conformité avec les autorisations budgétaires.
- D'arrêter les règlements intérieurs de l'ensemble des services publics de l'établissement ainsi que les règlements spécifiques.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSELS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Délégations au Bureau de Communauté

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'Accord sur les Marchés Publics dits AMP découlant du traité de Marrakech du 15 avril 1994, instituant l'organisation mondiale du commerce qui ouvre à la concurrence ces marchés, des seuils de passation sont prévus auxquels les seuils communautaires fixés par les directives communautaires doivent être conformes, lesdits seuils OMC sont révisés au maximum tous les deux ans,

Vu la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification et à l'allègement des démarches administratives sur le droit de la commande publique,

Vu les décrets n°2011-1853 du 9 décembre 2011 et n°2011-2027 du 29 décembre 2011 modifiant certains seuils du code des Marchés Publics,

Vu les arrêtés préfectoraux n°2012-285-0011 en date du 11 octobre 2012 et n°2012-346-0001 en date du 11 décembre 2012 portant création de la Communauté « Alès Agglomération »,

Considérant que dans un souci de bon fonctionnement de la Communauté d'Agglomération, tant en terme de continuité des activités, que d'efficacité, il revient au Conseil Communautaire de donner délégation au Bureau de Communauté pour agir dans certains domaines ne relevant pas des exclusions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- « 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2° De l'approbation du compte administratif ;
- 3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération

- intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15;*
- 4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;*
- 5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;*
- 6° De la délégation de la gestion d'un service public ;*
- 7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ».*

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De déléguer au Bureau de Communauté ses attributions dans les décisions concernant :

1) Actes portant sur les biens

- Les opérations immobilières consistant en l'acquisition ou la cession de biens immobiliers et fonciers, de droits réels immobiliers et fonciers en conformité avec les autorisations budgétaires.
- Les cessions et acquisitions de biens mobiliers supérieurs à une valeur de 4 600 € H.T. en conformité avec les autorisations budgétaires.

2) Actes contractuels

- Les demandes de subvention concernant le fonctionnement et l'investissement ou les demandes de subvention au profit de l'établissement public et d'approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires.
- De prendre toute décision en tant que pouvoir adjudicateur concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres en matière de travaux d'un montant supérieur à 5 000 000 € H.T. et en matière de fournitures de services et de prestations intellectuelles d'un montant supérieur à 200 000 € H.T. ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui entraîne une augmentation du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- De prendre en tant qu'entité adjudicatrice toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres en matière de travaux d'un montant supérieur à 5 000 000 € H.T. et pour les marchés de fournitures ou services (dont prestations intellectuelles) d'un montant supérieur à 400 000 € H.T. ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui entraîne une augmentation du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Ces montants seront réactualisés de plein droit dès la publication de nouvelles dispositions modifiant les seuils de passation sans qu'une nouvelle délégation intervienne.

- D'adhérer à tout organisme présentant un intérêt pour la Communauté d'Agglomération, en conformité avec les autorisations budgétaires.

3) Actes d'ordre budgétaire ou financier

- Les conventions tarifaires avec les organismes divers et les conventions financières et administratives avec les organismes publics, parapublics ou associatifs à l'exclusion de toute institution ou fixation de taux, de tarif de taxe ou de redevance.
- Décider de l'attribution des subventions conformément aux autorisations budgétaires.
- D'utiliser les crédits de dépenses imprévues.

4) Gestion du personnel, des services

- De prendre toute décision concernant le remboursement des frais réels des élus dans le cadre de leurs missions conformément aux autorisations budgétaires.
- D'adopter le tableau des effectifs.
- D'allouer des gratifications aux stagiaires dans la limite prévue par les textes.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/F/JMM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Lilliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Création des commissions permanentes de Politiques Publiques et désignation des membres

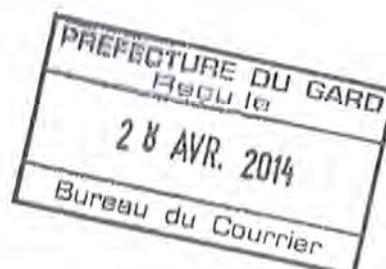
Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-22, L5211-1 et L5211-40-1,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer les Commissions permanentes de Politiques Publiques et de désigner les membres y siégeant,

Considérant l'appel à candidatures adressé à l'ensemble des Conseillers communautaires, visant à assurer leur représentation auprès des Commissions permanentes de Politiques Publiques,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,



DÉCIDE

Article 1 : De créer les commissions suivantes :

1 – Développement Économique
2 – Suivi et évaluation du Projet de Territoire
3 – Tourisme - Équipements touristiques et ferroviaires cévenols - Patrimoine
4 – Ruralité - Agriculture
5 – Logement et habitat (PLH) – Aménagement de l'espace
6 – Enlèvement et traitement des Ordures Ménagères - Tri sélectif
7 – Éducation – Ecoles de Musique - Restauration collective – Enfance - Jeunesse
8 – Petite Enfance
9 – Politique de la Ville - Rénovation urbaine
10 – Culture
11 – Sports - Chemin de randonnées
12 – Voirie d'intérêt communautaire - Eclairage public - Mobilité
13 – Risques majeurs - Hydraulique
14 – Assainissement
15 – Services communs – Extensions de compétences - Mutualisation
16 – Finances - Fonds de concours
17 – Développement durable et Agenda 21 - Biodiversité
18 – Territoire numérique, nouvelles Technologies (TIC)

Article 2 : De désigner les membres de ces différentes commissions.

Le tableau des membres des commissions est joint à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



1 - Commission Développement Économique (41)

GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>	BARONI Gérard <i>Les Plans</i>
BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>	CORDIER Jean-Pierre <i>St Paul la Coste</i>
BERTRAND Roger <i>Mons</i>	CAPDUR André <i>Soustelle</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	TORREILLES Eric <i>Lézan</i>
SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>	RIBOT Philippe <i>St Privat des Vieux</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	ALLEMAND Liliane <i>Vézénobres</i>
BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>	TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>
BENEZET Jean-Charles <i>St Christol lez Alès</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>
IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>	FONTAINE Patrick <i>Monteils</i>
VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>	RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>
MAURIN Jean-Pierre <i>Vabres</i>	VIGNE Marielle <i>Tornac</i>
CERPEDES Claude <i>St Martin de Valgalgues</i>	VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>
HUGUES Laurent <i>St Jean de Ceyrargues</i>	REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>
BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>	LAURENT Cyril <i>Alès</i>
CAVILLE Aimé <i>Alès</i>	MARTIN Pierre <i>Alès</i>
JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>	BUREL Jean-Michel <i>St Just et Vacquières</i>
ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>	CHALLIER Nathalie <i>Alès</i>
OZIL Cyril <i>Euzet les Bains</i>	SOULET Ghislaine <i>Alès</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>
HAOUES Soraya <i>Alès</i>	GAL Mireille <i>Alès</i>
PERRET Jean-Michel <i>St Hilaire de Brethmas</i>	

2 - Commission suivi et évaluation du Projet de Territoire (50)

CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>	VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>
GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>	CORDIER Jean-Pierre <i>St Paul la Coste</i>
BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	TORREILLES Eric <i>Lézan</i>
SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>	BOUGAREL Christophe <i>Castelnau-Valence</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	EVESQUE Jean-luc <i>St Privat des Vieux</i>
BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>	FONTAINE Patrick <i>Monteils</i>
BENEZET Jean-Charles <i>St Christol lez Alès</i>	MAUBERNARD Eric <i>St Jean du Pin</i>
JACOT Thierry <i>Généragues</i>	BEAUD Alain <i>St Sébastien d'Aigrefeuille</i>
IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>	VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	FERNANDEZ Jacky <i>Boucoiran et Nozières</i>
REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>	VEZON Fabienne <i>Brignon</i>
PUPET Patrice <i>Ners</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
GUILLEMET Chantal <i>Salindres</i>	BUREL Jean-Michel <i>St Just et Vacquières</i>
ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>	CHALLIER Nathalie <i>Alès</i>
OZIL Cyril <i>Euzet les Bains</i>	CHEYREZY Alain <i>St Hilaire de Brethmas</i>
VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>	SUAU Jean-Michel <i>Alès</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>
HAOUES Soraya <i>Alès</i>	GAL Mireille <i>Alès</i>
FAGES-DROIN Fabienne <i>Alès</i>	BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>

GILLES François <i>Alès</i>	MARTIN Pierre <i>Alès</i>
CAVILLE Aimé <i>Alès</i>	CARILLO Antonia <i>Alès</i>
LARGUIER Catherine <i>Alès</i>	BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>
MEUNIER Valérie <i>Alès</i>	LAURENT Cyril <i>Alès</i>
SALEIX Bernard <i>Alès</i>	PEYRIC Marie-Christine <i>Alès</i>

3 - Commission Tourisme - Équipements touristiques et ferroviaires cévenols - Patrimoine (30)

VARIN D'AINVELLE Roch <i>Servas</i>	MAGNY Lise <i>St Bonnet de Salendrinque</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	PIALAT Lucile <i>St Martin de Valgalgues</i>
SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>	VIGNE Marielle <i>Tornac</i>
JACOT Thierry <i>Généralgues</i>	REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>
IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>	VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>
RAVAUD Corinne <i>St Privat des Vieux</i>	FERNANDEZ Jacky <i>Boucoiran et Nozières</i>
ALLEMAND Liliane <i>Vézénobres</i>	ZASSOT Bernard <i>Cruvières Lascours</i>
ANDRE Lionel <i>Thoiras</i>	HUGUES Laurent <i>St Jean de Ceyrargues</i>
RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>	BRUNEL Laurent <i>Deaux</i>
JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>
SOULET Ghislaine <i>Alès</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
SAPPEDE Elisabeth <i>Alès</i>	CARILLO Antonia <i>Alès</i>
CASTOR Ysabelle <i>Alès</i>	VEAU-VEYRET Marie-José <i>Alès</i>
HERAIL Pierre <i>Alès</i>	VEYRET Michèle <i>Alès</i>
FAGES-DROIN Fabienne <i>Alès</i>	MARTIN Pierre <i>Alès</i>

4 - Commission Ruralité – Agriculture (36)

CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>	CAPDUR André <i>Soustelle</i>
BERTRAND Roger <i>Mons</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	TORREILLES Eric <i>Lézan</i>
SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>	BOUGAREL Christophe <i>Castelnau-Valence</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	RIBOT Philippe <i>St Privat des Vieux</i>
BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevielle</i>	EVESQUE Jean-luc <i>St Privat des Vieux</i>
JACOT Thierry <i>Généralgues</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>
PEYTEVIN Jocelyne <i>Anduze</i>	BEAUD Alain <i>St Sébastien d'Aigrefeuille</i>
BARONI Gérard <i>Les Plans</i>	ANDRE Lionel <i>Thoiras</i>
FERRIERE Catherine <i>Bouquet</i>	MAGNY Lise <i>St Bonnet de Salendrinque</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>
VIC Jérôme <i>Martignargues</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
VEZON Fabienne <i>Brignon</i>	BUREL Jean-Michel <i>St Just et Vacquières</i>
SOULET Ghislaine <i>Alès</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
SAPEDE Elisabeth <i>Alès</i>	CAVILLE Aimé <i>Alès</i>
CASTOR Ysabelle <i>Alès</i>	FAGES-DROIN Fabienne <i>Alès</i>
HAOUES Soraya <i>Alès</i>	LAURENT Cyril <i>Alès</i>
CARILLO Antonia <i>Alès</i>	BERNARD CHAMSOM Béatrice <i>St Hilaire de Brethmas</i>

5 - Commission Logement et habitat (PLH) Aménagement de l'espace (29)

BERTRAND Roger <i>Mons</i>	BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	MAUBERNARD Eric <i>St Jean du Pin</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>
IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>	BARONI Gérard <i>Les Plans</i>
VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>	TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>
CAPDUR André <i>Soustelle</i>	REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>
RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
FERNANDEZ Jacky <i>Boucoiran et Nozières</i>	OZIL Cyril <i>Euzet les Bains</i>
HUGUES Laurent <i>St Jean de Ceyrargues</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>
SOULET Ghislaine <i>Alès</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>	GILLES François <i>Alès</i>
SALEIX Bernard <i>Alès</i>	ROUILLON Jean-Claude <i>Alès</i>
CARILLO Antonia <i>Alès</i>	BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>
MARTIN Pierre <i>Alès</i>	HAOUES Soraya <i>Alès</i>
BERNARD CHAMSOM Béatrice <i>St Hilaire de Brethmas</i>	

6 - Commission Enlèvement et traitement des Ordures Ménagères - Tri sélectif (32)

CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>	BOUGAREL Christophe <i>Castelnau-Valence</i>
GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>	RIBOT Philippe <i>St Privat des Vieux</i>
BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>	BEAUD Alain <i>St Sébastien d'Aigrefeuille</i>
VARIN D'AINVELLE Roch <i>Servas</i>	ANDRE Lionel <i>Thoiras</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	MAURIN Jean-Pierre <i>Vabres</i>
BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>	CERPEDES Claude <i>St Martin de Valgalgues</i>
IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>	VIGNE Marielle <i>Tornac</i>
VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>	REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>
BARONI Gérard <i>Les Plans</i>	VEZON Fabienne <i>Brignon</i>
GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>	CHALLIER Nathalie <i>Alès</i>
SUAU Jean-Michel <i>Alès</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>	CASTOR Ysabelle <i>Alès</i>
VEAU-VEYRET Marie-José <i>Alès</i>	SALEIX Bernard <i>Alès</i>
BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>	MAGNE Martine <i>Alès</i>
GAL Mireille <i>Alès</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>

7 - Commission Éducation - Écoles de Musique - Restauration collective - Enfance - Jeunesse (45)

CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>	JACOT Thierry <i>Généralgues</i>
GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>	IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>
BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>	GUILLEMET Chantal <i>Salindres</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>	BOUGAREL Christophe <i>Castelnau Valence</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	RAVAUD Corinne <i>St Privat des Vieux</i>
BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>	ALLEMAND Liliane <i>Vézénobres</i>
ITIER Frédéric <i>Ribaute les Tavernes</i>	TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>
BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>	MAUBERNARD Eric <i>St Jean du Pin</i>
SORTAIS Virginie <i>St Christol lez Alès</i>	VIGNE Marielle <i>Tornac</i>
PIALAT Lucile <i>St Martin de Valgalgues</i>	VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>
FERNANDEZ Jacky <i>Boucoiran et Nozières</i>	REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>
VEZON Fabienne <i>Brignon</i>	ZASSOT Bernard <i>Cruviers Lascours</i>
PUPET Patrice <i>Ners</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
BUREL Jean-Michel <i>St Just et Vacquières</i>	ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>
CHEYREZY Alain <i>St Hilaire de Brethmas</i>	SOULET Ghislaine <i>Alès</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	SAPEDE Elisabeth <i>Alès</i>
CHAMBON Christian <i>Alès</i>	MEUNIER Valérie <i>Alès</i>

CAVILLE Aimé <i>Alès</i>	LARGUIER Catherine <i>Alès</i>
PEYRIC Marie-Christine <i>Alès</i>	GAL Mireille <i>Alès</i>
BENOIT Marc <i>Alès</i>	VEYRET Michèle <i>Alès</i>
ALBALADEJO Marie-Claude <i>Alès</i>	PERRET Jean-Michel <i>St Hilaire de Brethmas</i>
BEAUD Alain <i>Saint Sébastien d'Aigrefeuille</i>	

8 - Commission Petite Enfance (31)

BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>	GUILLEMET Chantal <i>Salindres</i>
BERTRAND Roger <i>Mons</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	RAVAUD Corinne <i>St Privat des Vieux</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	MAUBERNARD Eric <i>St Jean du Pin</i>
BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>	ANDRE Lionel <i>Thoiras</i>
ITIER Frédéric <i>Ribaute les Tavernes</i>	PIALAT Lucile <i>St Martin de Valgalgues</i>
BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>	VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>
SORTAIS Virginie <i>St Christol lez Alès</i>	REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>
JACOT Thierry <i>Générargues</i>	VIC Jérôme <i>Martignargues</i>
PEYTEVIN Jocelyne <i>Anduze</i>	ZASSOT Bernard <i>Cruviers Lascours</i>
HUGUES Laurent <i>St Jean de Ceyrargues</i>	MEUNIER Valérie <i>Alès</i>
JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>	OZIL Cyril <i>Euzet les Bains</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	SAPEDE Elisabeth <i>Alès</i>
FAGES-DROIN Fabienne <i>Alès</i>	LARGUIER Catherine <i>Alès</i>
ALBALADEJO Marie-Claude <i>Alès</i>	MAGNE Martine <i>Alès</i>
GAL Mireille <i>Alès</i>	

9 - Commission Politique de la Ville - Rénovation urbaine (19)

BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>	MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>
PEYTEVIN Jocelyne <i>Anduze</i>	MEUNIER Valérie <i>Alès</i>
VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>	LAURENT Cyril <i>Alès</i>
RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>	SALEIX Bernard <i>Alès</i>
BENEZET Jean-Charles <i>St Christol lez Alès</i>	BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>
CERPEDES Claude <i>St Martin de Valgalgues</i>	MARTIN Pierre <i>Alès</i>
RIBOT Philippe <i>St Privat des Vieux</i>	VEAU-VEYRET Marie-José <i>Alès</i>
JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>	VEYRET Michèle <i>Alès</i>
HAOUES Soraya <i>Alès</i>	GILLES François <i>Alès</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	

10 - Commission Culture (30)

ZASSOT Bernard <i>Cruviers Lascours</i>	ALLEMAND Liliane <i>Vézénobres</i>
PUPET Patrice <i>Ners</i>	PEYTEVIN Jocelyne <i>Anduze</i>
REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>	SORTAIS Virginie <i>St Christol lez Alès</i>
VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>	BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>
PIALAT Lucile <i>St Martin de Valgalgues</i>	AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>
MAURIN Jean-Pierre <i>Vabres</i>	GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>
MAUBERNARD Eric <i>St Jean du Pin</i>	CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>
GUILLEMET Chantal <i>Salindres</i>	HUGUES Laurent <i>St Jean de Ceyrargues</i>
TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>
LARGUIER Catherine <i>Alès</i>	MAGNE Martine <i>Alès</i>
BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>	BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>
GAL Mireille <i>Alès</i>	CASTOR Ysabelle <i>Alès</i>
PEYRIC Marie-Christine <i>Alès</i>	FAGES-DROIN Fabienne <i>Alès</i>

11 - Commission Sports - Chemin de randonnées (35)

ZASSOT Bernard <i>Cruviers Lascours</i>	OZIL Cyril <i>Euzet les Bains</i>
VEZON Fabienne <i>Brignon</i>	TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>
VIC Jérôme <i>Martignargues</i>	IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>
PUPET Patrice <i>Ners</i>	POUECH Serge <i>St Christol lez Alès</i>
REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>	BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>
VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>	ITIER Frédéric <i>Ribaute les Tavernes</i>
PIALAT Lucile <i>St Martin de Valgalgues</i>	BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>
MAURIN Jean-Pierre <i>Vabres</i>	AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>
MAGNY Lise <i>St Bonnet de Salendrinque</i>	VARIN D'AINVELLE Roch <i>Servas</i>
ANDRE Lionel <i>Thoiras</i>	BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>
GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>	CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>
JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>	GUILLEMET Chantal <i>Salindres</i>
BUREL Jean-Michel <i>St Just et Vacquières</i>	ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	SAPEDE Elisabeth <i>Alès</i>
ALBALADEJO Marie-Claude <i>Alès</i>	BENOIT Marc <i>Alès</i>
VEAU-VEYRET Marie-José <i>Alès</i>	CASTOR Ysabelle <i>Alès</i>
HAOUES Soraya <i>Alès</i>	MARTIN Pierre <i>Alès</i>
BERNARD CHAMSOM Béatrice <i>St Hilaire de Brethmas</i>	

12 - Commission Voirie d'intérêt communautaire - Éclairage public – Mobilité ⁽³³⁾

VIC Jérôme <i>Martignargues</i>	VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>
RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>	JACOT Thierry <i>Généralgues</i>
BEAUD Alain <i>St Sébastien d'Aigrefeuille</i>	POUECH Serge <i>St Christol lez Alès</i>
FONTAINE Patrick <i>Monteils</i>	BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>
ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>	ITIER Frédéric <i>Ribaute les Tavernes</i>
TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>	BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevielle</i>
RIBOT Philippe <i>St Privat des Vieux</i>	GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>
TORREILLES Eric <i>Lézan</i>	AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>
CAPDUR André <i>Soustelle</i>	BERTRAND Roger <i>Mons</i>
BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>	CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>
JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>	SOULET Ghislaine <i>Alès</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>
CAVILLE Aimé <i>Alès</i>	PEYRIC Marie-Christine <i>Alès</i>
FAGES-DROIN Fabienne <i>Alès</i>	ROUILLON Jean-Claude <i>Alès</i>
HERAIL Pierre <i>Alès</i>	BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>
BERNARD CHAMSOM Béatrice <i>St Hilaire de Brethmas</i>	

13 - Commission Risques majeurs - Hydraulique (24)

PUPET Patrice <i>Ners</i>	VARIN D'AINVELLE Roch <i>Servas</i>
FERNANDEZ Jacky <i>Boucoiran et Nozières</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>	ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>
VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>	SAPÉDE Elisabeth <i>Alès</i>
JACOT Thierry <i>Généralgues</i>	MARTIN Pierre <i>Alès</i>
BENEZET Jean-Charles <i>St Christol lez Alès</i>	HERAIL Pierre <i>Alès</i>
BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>	MAGNE Martine <i>Alès</i>
SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>	LAURENT Cyril <i>Alès</i>
CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>	SALEIX Bernard <i>Alès</i>
CARILLO Antonia <i>Alès</i>	ROUILLON Jean-Claude <i>Alès</i>
ALLEMAND Liliane <i>Vézénobres</i>	PERRET Jean-Michel <i>Saint Hilaire de Brethmas</i>

14 - Commission Assainissement (44)

CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>	BRUNEL Laurent <i>Deaux</i>
VEZON Fabienne <i>Brignon</i>	BEAUD Alain <i>St Sébastien d'Aigrefeuille</i>
VIC Jérôme <i>Martignargues</i>	FONTAINE Patrick <i>Monteils</i>
PUPET Patrice <i>Ners</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>
FERNANDEZ Jacky <i>Boucoiran et Nozières</i>	TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>
REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>	BOUGAREL Christophe <i>Castelnau-Valence</i>
VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>	TORREILLES Eric <i>Lézan</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
CERPEDES Claude <i>St Martin de Valgalgues</i>	CAPDUR André <i>Soustelle</i>
MAGNY Lise <i>St Bonnet de Salendrinque</i>	BARONI Gérard <i>Les Plans</i>
ANDRE Lionel <i>Thoiras</i>	VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>
IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>	JACOT Thierry <i>Généralgues</i>
BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>	ITIER Frédéric <i>Ribaute les Tavernes</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>
BERTRAND Roger <i>Mons</i>	GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>
VARIN D'AINVELLE Roch <i>Servas</i>	GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>
JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>	ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>
OZIL Cyril <i>Euzet les Bains</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>	BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>
ROUILLON Jean-Claude <i>Alès</i>	GILLES François <i>Alès</i>
MEUNIER Valérie <i>Alès</i>	SALEIX Bernard <i>Alès</i>
PEYRIC Marie-Christine <i>Alès</i>	BERNARD CHAMSOM Béatrice <i>St Hilaire de Brethmas</i>

15 - Commission Services communs - Extensions de compétences – Mutualisation (41)

HUGUES Laurent <i>St Jean de Ceyrargues</i>	CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>
VEZON Fabienne <i>Brignon</i>	ALLEMAND Liliane <i>Vézénobres</i>
PUPET Patrice <i>Ners</i>	EVESQUE Jean-Luc <i>St Privat des Vieux</i>
FERNANDEZ Jacky <i>Boucoiran et Nozières</i>	BOUGAREL Christophe <i>Castelnau-Valence</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	TORREILLES Eric <i>Lézan</i>
RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
BEAUD Alain <i>St Sébastien d'Aigrefeuille</i>	CORDIER Jean-Pierre <i>St Paul la Coste</i>
MAUBERNARD Eric <i>St Jean du Pin</i>	VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>
FONTAINE Patrick <i>Monteils</i>	IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>
CHEYREZY Alain <i>St Hilaire de Brethmas</i>	JACOT Thierry <i>Généralgues</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>
BERTRAND Roger <i>Mons</i>	SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>
GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>	SUAU Jean-Michel <i>Alès</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>
ALBALADEJO Marie-Claude <i>Alès</i>	SALEIX Bernard <i>Alès</i>
VEYRET Michèle <i>Alès</i>	MEUNIER Valérie <i>Alès</i>
BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>	BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>
HAOUES Soraya <i>Alès</i>	CHAMBON Christian <i>Alès</i>
GAL Mireille <i>Alès</i>	PERRET Jean-Michel <i>St Hilaire de Brethmas</i>
BONNAFOUX Claude <i>Saint Maurice de Cazevielle</i>	

16 - Commission Finances - Fonds de concours (42)

CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>
HUGUES Laurent <i>St Jean de Ceyrargues</i>	ALLEMAND Liliane <i>Vézénobres</i>
REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>	EVESQUE Jean-Luc <i>St Privat des Vieux</i>
VEDRINES Simone <i>St Hippolyte de Caton</i>	BOUGAREL Christophe <i>Castelnau-Valence</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	TORREILLES Eric <i>Lézan</i>
CERPEDES Claude <i>St Martin de Valgalgues</i>	GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>
MAURIN Jean-Pierre <i>Vabres</i>	CORDIER Jean-Pierre <i>St Paul la Coste</i>
MAGNY Lise <i>St Bonnet de Salendrinque</i>	IGLESIAS Bonifacio <i>Anduze</i>
MAUBERNARD Eric <i>St Jean du Pin</i>	JACOT Thierry <i>Généralgues</i>
TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>	BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>
VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>	BONNAFOUX Claude <i>St Maurice de Cazevieille</i>
ITIER Frédéric <i>Ribaute les Tavernes</i>	SCHNEIDER Stéphane <i>Corbès</i>
GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>	BERTRAND Roger <i>Mons</i>
AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>	ROUX Philippe <i>St Christol lez Alès</i>
OZIL Cyril <i>Euzet les Bains</i>	CHEYREZY Alain <i>St Hilaire de Brethmas</i>
SUAU Jean-Michel <i>Alès</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>	LAURENT Cyril <i>Alès</i>
BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>	BENABDILLAH Jaïil <i>Alès</i>
MARTIN Pierre <i>Alès</i>	MEUNIER Valérie <i>Alès</i>
GAL Mireille <i>Alès</i>	PERRET Jean-Michel <i>St Hilaire de Brethmas</i>

17 - Commission Développement durable et Agenda 21 - Biodiversité (30)

REVERGET Gérard <i>Boisset et Gaujac</i>	AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>
CERPEDES Claude <i>St Martin de Valgalgues</i>	BERTRAND Roger <i>Mons</i>
RUAS Michel <i>St Jean du Gard</i>	VARIN D'AINVELLE Roch <i>Servas</i>
RIBOT Philippe <i>St Privat des Vieux</i>	BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>
GRAS Frédéric <i>St Césaire de Gauzignan</i>	GRIMAL Hervé <i>Seynes</i>
CAPDUR André <i>Soustelle</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
FERRIERE Catherine <i>Bouquet</i>	CHALLIER Nathalie <i>Alès</i>
PEYTEVIN Jocelyne <i>Anduze</i>	CHEYREZY Alain <i>St Hilaire de Brethmas</i>
JACOT Thierry <i>Généragues</i>	GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>
AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>	MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>
GAL Mireille <i>Alès</i>	BENSAKOUN Alain <i>Alès</i>
FAGES-DROIN Fabienne <i>Alès</i>	VEAU-VEYRET Marie-José <i>Alès</i>
CAVILLE Aimé <i>Alès</i>	SALEIX Bernard <i>Alès</i>
BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>	CARILLO Antonia <i>Alès</i>
PEYRIC Marie-Christine <i>Alès</i>	BERNARD CHAMSON Béatrice <i>Saint Hilaire de Brethmas</i>

18 - Commission Territoire numérique, nouvelles Technologies (TIC) ⁽³²⁾

VIC Jérôme <i>Martignargues</i>	POUECH Serge <i>St Christol lez Alès</i>
VIGNE Marielle <i>Tornac</i>	BAZALGETTE Thierry <i>Bagard</i>
CERPEDES Claude <i>St Martin de Valgalgues</i>	ITIER Frédéric <i>Ribaute les Tavernes</i>
TEISSIER Christian <i>Méjannes les Alès</i>	GENOLHER Aurélie <i>Massillargues-Atuech</i>
RIBOT Philippe <i>St Privat des Vieux</i>	AIGOIN Jean-Luc <i>St Jean de Serres</i>
CORDIER Jean-Pierre <i>St Paul la Coste</i>	VARIN D'AINVELLE Roch <i>Servas</i>
FERRIERE Catherine <i>Bouquet</i>	BOUDET Jacques <i>Brouzet les Alès</i>
BARONI Gérard <i>Les Plans</i>	CRUVELLIER Josette <i>Massanes</i>
VERDELHAN Daniel <i>Salindres</i>	JULIEN Edmond <i>Sainte Croix de Caderle</i>
PEYTEVIN Jocelyne <i>Anduze</i>	BUREL Jean-Michel <i>St Just et Vacquières</i>
CHEYREZY Alain <i>St Hilaire de Brethmas</i>	VERSEILS Jean-Marc <i>Mialet</i>
SOULET Ghislaine <i>Alès</i>	AMBLARD Patrick <i>St Etienne de l'Olm</i>
MATHEAUD Benjamin <i>Alès</i>	CAVAILLE Aimé <i>Alès</i>
CHAMBON Christian <i>Alès</i>	BENABDILLAH Jalil <i>Alès</i>
MARTIN Pierre <i>Alès</i>	HERAIL Pierre <i>Alès</i>
CASTOR Ysabelle <i>Alès</i>	HAOUES Soraya <i>Alès</i>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVILLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Constitution Commission d'Appel d'Offres et jury de concours

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le Président de la Communauté d'Alès Agglomération, son Président, cette commission est composée de 5 membres titulaires élus par le Conseil de Communauté en son sein par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Considérant que les membres de la Commission d'Appel d'Offres sont également membres élus du jury de concours et de maîtrise d'œuvre et font fonction de membres de la Commission d'ouverture des plis,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,



DÉCIDE

Article 1 : La création de la Commission d'Appel d'Offres et de jury de concours.

Article 2 : De procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Sont élus :

Président de la Commission d'Appel d'Offres : Monsieur Max ROUSTAN, Président.

Membres titulaires :

- 1 Michel RUAS (Saint Jean du Gard)
- 2 Liliane ALLEMAND (Vézénobres)
- 3 Jacques BOUDET (Brouzet les Alès)
- 4 Aurélie GENOLHER (Massillargues Atuech)
- 5 Alain BENSACKOUN (Alès)

Membres suppléants :

- 1 Eric TORREILLES (Lézan)
- 2 Claude CERPEDES (Saint Martin de Valgalgues)
- 3 Valérie MEUNIER (Alès)
- 4 Ysabelle CASTOR (Alès)
- 5 Soraya HAQUES (Alès)

Article 3 : Les membres de la Commission d'Appel d'Offres sont également les membres élus du jury de concours et de maîtrise d'œuvre et font fonction de membres de la Commission d'ouverture des plis.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUJEC Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SARRADE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN DANIELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSELS Jean-Marc, MEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Composition Commission de Délégation de Service Public

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1411-5, L-2121-22, D1411-3, D1411-4 et D1411-5,

Considérant que la Commission de Délégation de Service Public est composée, outre Monsieur le Président de la Communauté d'Alès Agglomération, Président, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le Conseil de Communauté, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 : La création de la Commission d'Appel d'Offres et de jury de concours.

Article 2 : De procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission conformément aux textes en vigueur.

Sont élus :

Président de la Commission de Délégation de Service Public : Monsieur Max ROUSTAN, Président.

Membres titulaires :

- 1 Stéphane SCHNEIDER (Corbès)
- 2 Michel RUAS (Saint Jean du Gard)
- 3 Valérie MEUNIER (Alès)
- 4 Philippe RIBOT (Saint Privat des Vieux)
- 5 Claude CERPEDES (Saint Martin de Valgalgues)

Membres suppléants :

- 1 Pierre MARTIN (Alès)
- 2 Ysabelle CASTOR (Alès)
- 3 Pierre HERAIL (Alès)
- 4 Aurélie GENOLHER (Massillargues Atuech)
- 5 Eric TORREILLES (Lézan)

Pour extrait conforme,
Le Président

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, MARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Composition Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1413-1 prévoyant la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission Consultative des Services Publics Locaux et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'il y a lieu de désigner les membres de cette commission présidée par le Président, composée comme suit :

- des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle,
- des représentants d'associations locales nommés par l'assemblée délibérante,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

La Commission Consultative des Services Publics Locaux sera composée de 15 délégués de la Communauté d'Alès Agglomération.

Sont élus :

Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux : Monsieur Max ROUSTAN, Président.

Les délégués sont :

1. Pierre HERAIL (Alès)
2. Ysabelle CASTOR (Alès)
3. Pierre MARTIN (Alès)
4. Alain BENSAKOUN (Alès)
5. Valérie MEUNIER (Alès)
6. Jean-Charles BENEZET (Saint Christol lez Alès)
7. Michel RUAS (Saint Jean du Gard)
8. Liliane ALLEMAND (Vézénobres)
9. Simone VEDRINES (Saint Hippolyte de Caton)
10. Thierry BAZALGETTE (Bagard)
11. Claude BONNAFOUX (Saint Maurice de Cazevieille)
12. Gérard REVERGET (Boisset et Gaujac)
13. Josette CRUVELLIER (Massanes)
14. Eric TORREILLES (Lézan)

5 représentants d'associations locales :

- U.F.C. Union des Consommateurs d'Alès
- Association locale de la consommation, du logement et du cadre de vie
- U.D.I.L. (Union Défense Intérêts du Locataire)
- C.L.C.V. (Consommation, Logement, Cadre de Vie)
- C.N.L. (Confédération Nationale du Logement)

Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_10

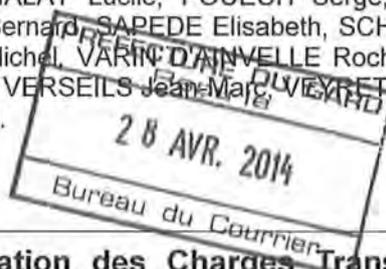
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'ANVILLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VERVEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Composition Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

Considérant que les membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées sont issus de chaque commune membre qui dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant ;

Considérant que la commission rend ses conclusions l'année de l'adoption de la Cotisation Foncière des Entreprises et peut faire appel pour l'exercice de ses missions à des experts,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Sont désignés :

Nom Prénom	Commune
ROUSTAN Max	ALES
IGLESIAS Bonifacio	ANDUZE
BAZALGETTE Thierry	BAGARD
REVERGET Gérard	BOISSET ET GAUJAC
FERNANDEZ Jacky	BOUCOIRAN ET NOZIERES
FERRIERE Catherine	BOUQUET

Nom Prénom	Commune
VEZON Fabienne	BRIGNON
BOUDET Jacques	BROUZET LES ALES
BOUGAREL Christophe	CASTELNAU VALENCE
SCHNEIDER Stéphane	CORBES
ZASSOT Bernard	CRUVIERS LASCOURS
BRUNEL Laurent	DEAUX
OZIL Cyril	EUZET LES BAINS
JACOT Thierry	GENERARGUES
BARONI Gérard	LES PLANS
TORREILLES Eric	LEZAN
VIC Jérôme	MARTIGNARGUES
CRUVELLIER Josette	MASSANES
GENOLHER Aurélie	MASSILLARGUES ATUECH
TEISSIER Christian	MEJANNES LES ALES
VERSEILS Jean-Marc	MIALET
BERTRAND Roger	MONS
FONTAINE Patrick	MONTEILS
PUPET Patrice	NERS
ITIER Frédéric	RIBAUTE LES TAVERNES
MAGNY Lise	SAINT BONNET DE SALENDRIQUE
GRAS Frédéric	SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN
BENEZET Jean-Charles	SAINT CHRISTOL LEZ ALES
AMBLARD Patrick	SAINT ETIENNE DE L'OLM
PERRET Jean-Michel	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS
VEDRINES Simone	SAINT HIPPOLYTE DE CATON
HUGUES Laurent	SAINT JEAN DE CEYRARGUES
AIGOIN Jean-Luc	SAINT JEAN DE SERRES
RUAS Michel	SAINT JEAN DU GARD
MAUBERNARD Eric	SAINT JEAN DU PIN
BUREL Jean-Michel	SAINT JUST ET VACQUIERES
CERPEDES Claude	SAINT MARTIN DE VALGALGUES
BONNAFOUX Claude	SAINT MAURICE DE CAZEVIEILLE
CORDIER Jean-Pierre	SAINT PAUL LA COSTE
EVESQUE Jean-Luc	SAINT PRIVAT DES VIEUX
BEAUD Alain	SAINT SEBASTIEN D'AIGREFEUILLE
JULIEN Edmond	SAINTE CROIX DE CADERLE
VERDELHAN Daniel	SALINDRES
VARIN D'AINVELLE Roch	SERVAS
GRIMAL Hervé	SEYNES
CAPDUR André	SOUSTELLE
ANDRE Lionel	THOIRAS
VIGNE Marielle	TORNAC
MAURIN Jean-Pierre	VABRES
ALLEMAND Liliane	VEZENOBRES



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

C2014_06_11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Représentation de la Communauté d'Alès Agglomération dans les syndicats intercommunaux

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le renouvellement du Conseil de Communauté suite aux élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014,

Vu les statuts des différents syndicats,

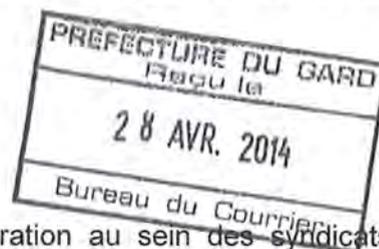
Considérant qu'il convient de désigner des représentants de la Communauté d'Alès Agglomération amenés à siéger au sein de ces syndicats,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De désigner des représentants (listes ci-jointes) d'Alès Agglomération au sein des syndicats suivants :

1. SITOM Région d'Alès
2. SITOM Sud Gard
3. SITOM Région d'Anduze
4. SMIRITOM
5. Syndicat Mixte du Pays des Cévennes
6. Syndicat Mixte pour l'aménagement, l'entretien, la gestion et le développement de l'aéroport Nîmes, Alès Camargue, Cévennes
7. Syndicat Mixte des Transports Publics du Bassin d'Alès



8. Pôle Métropolitain Nîmes- Alès
9. Syndicats hydrauliques :
 - 9.1 - Commission Locale de l'Eau
 - 9.2 - Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons (SMAGE des Gardons)
 - 9.3 - Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement et de Gestion des Cours d'Eaux et Milieux Aquatiques du Gard (SMD)
 - 9.4 - Syndicat AB CEZE
 - 9.5 - Association Syndicale Autorisée du Gardon d'Alès
 - 9.6 - Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Gardon d'Alès (SMAGA)
 - 9.7 - Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Gardon d'Anduze
 - 9.8 - Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN**



1 SITOM RÉGION D'ALÈS

1	ROUSTAN Max	Alès
2	PEYRIC Marie-Christine	Alès
3	GILLES François	Alès
4	BENABDILLAH Jalil	Alès
5	BENSAKOUN Alain	Alès
6	SALEIX Bernard	Alès
7	MEUNIER Valérie	Alès
8	CAVILLE Aimé	Alès
9	CASTOR Ysabelle	Alès
10	HAOUES Soraya	Alès
11	HERAIL Pierre	Alès
12	FAGES DROIN Fabienne	Alès
13	BENEZET Jean-Charles	Saint Christol lez Alès
14	SORTAIS Virginie	Saint Christol lez Alès
15	POUECH Serge	Saint Christol lez Alès
16	RIBOT Philippe	Saint Privat des Vieux
17	RAVAUD Corinne	Saint Privat des Vieux
18	EVESQUE Jean-Luc	Saint Privat des Vieux
19	PERRET Jean-Michel	Saint Hilaire de Brethmas
20	BERNARD-CHAMSON Béatrice	Saint Hilaire de Brethmas
21	CERPEDES Claude	Saint Martin de Valgalgues
22	PIALAT Lucile	Saint Martin de Valgalgues
23	VERDELHAN Daniel	Salindres
24	GUILLEMET Chantal	Salindres
25	RUAS Michel	Saint Jean du Gard
26	BAZALGETTE Thierry	Bagard
27	REVERGET Gérard	Boisset et Gaujac
28	BERTRAND Roger	Mons
29	MAUBERNARD Eric	Saint Jean du Pin
30	VERSEILS Jean-Marc	Mialet
31	ANDRE Lionel	Thoiras
32	CORDIER Jean-Pierre	Saint Paul la Coste
33	CAPDUR André	Soustelle
34	SCHNEIDER Stéphane	Corbès
35	BEAUD Alain	Saint Sébastien d'Aigrefeuille
36	ALLEMAND Liliane	Vézénobres

2 SITOM SUD GARD

Titulaires :

1. BONNAFOUX Claude (Saint Maurice de Cazevieille)
2. BOUGAREL Christophe (Castelnau-Valence)
3. GRAS Frédéric (Saint Césaire de Gauzignan)
4. AIGOIN Jean-Luc (Saint Jean de Serres)

Suppléants :

1. PUPET Patrice (Ners)
2. OZIL Cyril (Euzet les Bains)
3. VEDRINES Simone (Saint Hippolyte de Caton)
4. CRUVELLIER Josette (Massanes)

3 SITOM RÉGION D'ANDUZE

1	IGLESIAS Bonifacio	Anduze
2	PEYTEVIN Jocelyne	Anduze
3	REVERGET Gérard	Boisset et Gaujac
4	SCHNEIDER Stéphane	Corbès
5	JACOT Thierry	Généragues
6	ITIER Frédéric	Ribaute les Tavernes
7	VIGNE Marielle	Tornac
8	ANDRE Lionel	Thoiras
9	GENOLHER Aurélie	Massillargues-Atuech
10	HERAIL Pierre	Alès
11	SALEIX Bernard	Alès
12	GILLES François	Alès

4 SMIRITOM

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1	ROUSTAN Max Alès	CHAMBON Christian Alès
2	PEYRIC Marie-Christine Alès	GAL Mireille Alès
3	GILLES François Alès	SALEIX Bernard Alès
4	MAGNE Martine Alès	MEUNIER Valérie Alès
5	BENABDILLAH Jalil Alès	CAVILLE Aimé Alès
6	LARGUIER Catherine Alès	CASTOR Ysabelle Alès
7	BENSAKOUN Alain Alès	MARTIN Pierre Alès
8	ALBALADEJO Marie-Claude Alès	HAOUES Soraya Alès
9	ROUILLON Jean-Claude Alès	HERAIL Pierre Alès
10	VEYRET Michèle Alès	CARILLO Antonia Alès
11	BOUDET Jacques Brouzet les Alès	FERRIERE Catherine Bouquet
12	BUREL Jean-Michel Saint Just et Vacquières	BENOIT Marc Alès
13	BARONI Gérard Les Plans	VARIN D'AINVELLE Roch Servas
14	IGLESIAS Bonifacio Anduze	PEYTEVIN Jocelyne Anduze

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
15	BEAUD Alain Saint Sébastien d'Aigrefeuille	JACOT Thierry Généragues
16	VIGNE Marielle Tornac	VEAU-VEYRET Marie-José Alès
17	TORREILLES Eric Lézan	ITIER Frédéric Ribaute les Tavernes
18	JULIEN Edmond Sainte Croix de Caderle	MAGNY Lise Saint Bonnet de Salendrinque
19	SCHNEIDER Stéphane Corbès	FAGES DROIN Fabienne Alès
20	CORDIER Jean-Pierre Saint Paul la Coste	CAPDUR André Soustelle
21	RUAS Michel Saint Jean du Gard	VERSEILS Jean-Marc Mialet
22	MAUBERNARD Eric Saint Jean du Pin	ANDRE Lionel Thoiras
23	VERDELHAN Daniel Salindres	GUILLEMET Chantal Salindres
24	RIBOT Philippe Saint Privat des Vieux	EVESQUE Jean-Luc Saint Privat des Vieux
25	CERPEDES Claude Saint Martin de Valgalgues	PIALAT Lucile Saint Martin de Valgalgues
26	PERRET Jean-Michel Saint Hilaire de Brethmas	BERNARD-CHAMSON Béatrice Saint Hilaire de Brethmas
27	BENEZET Jean-Charles Saint Christol lez Alès	SORTAIS Virginie Saint Christol lez Alès
28	POUECH Serge Saint Christol lez Alès	ROUX Philippe Saint Christol lez Alès

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
29	BAZALGETTE Thierry Bagard	CHEYREZY Alain Saint Hilaire de Brethmas
30	BERTRAND Roger Mons	RAVAUD Corinne Saint Privat des Vieux
31	GENOLHER Aurélie Massillargues-Atuech	OZIL Cyril Euzet les Bains
32	MAURIN Jean-Pierre Vabres	BRUNEL Laurent Deaux
33	REVERGET Gérard Boisset et Gaujac	GRAS Frédéric Saint Césaire de Gauzignan
34	GRIMAL Hervé Seynes	ALLEMAND Liliane Vézénobres

5. SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
1	Max ROUSTAN Alès	Antonia CARILLO Alès
2	Jean-Charles BENEZET Saint Christol lez Alès	Serge POUECH Saint Christol lez Alès
3	Claude CERPEDES Saint Martin de Valgagues	Lucile PIALAT Saint Martin de Valgagues
4	Philippe RIBOT Saint Privat des Vieux	Corinne RAVAUD Saint Privat des Vieux
5	Jean-Michel PERRET Saint Hilaire de Brethmas	Béatrice BERNARD-CHAMSON Saint Hilaire de Brethmas
6	Thierry BAZALGETTE Bagard	Dahbia BENIRBAH Bagard
7	REVERGET Gérard Boisset et Gaujac	CHAABIHI Christel Boisset et Gaujac
8	MAUBERNARD Eric Saint Jean du Pin	LOPEZ DUBREUIL Julie Saint Jean du Pin
9	CORDIER Jean-Pierre Saint Paul la Coste	ROCK Alain Saint Paul la Coste
10	SCHNEIDER Stéphane Corbès	CRESPON-LHERISSON Monique Corbès
11	VERSEILS Jean-Marc Mialet	DONARS Hervé Mialet
12	BERTRAND Roger Mons	VILLEMAGNE Alice Mons
13	RUAS Michel Saint Jean du Gard	GEOFFRAY Gisèle Saint Jean du Gard
14	VERDELHAN Daniel Salindres	GUILLEMET Chantal Salindres

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
15	CAPDUR André Soustelle	RIBOT Georges Soustelle
16	ANDRE Lionel Thoiras	REY Bernard Thoiras
17	IGLESIAS Bonifacio Anduze	PEYTEVIN Jocelyne Anduze
18	FERNANDEZ Jacky Boucoiran et Nozières	DREVON Yves Boucoiran et Nozières
19	FERRIERE Catherine Bouquet	THONAT-GUESSAB Fabienne Bouquet
20	VEZON Fabienne Brignon	SERGIO Fabienne Brignon
21	BOUDET Jacques Brouzet les Alès	BON Michel Brouzet les Alès
22	BOUGAREL Christophe Castelnau-Valence	ROUCAUTE Bernard Castelnau-Valence
23	ZASSOT Bernard Cruviers Lascours	LEFORT Arnaud Cruviers Lascours
24	BRUNEL Laurent Deaux	ALLIGNOL Stéphane Deaux
25	OZIL Cyril Euzet les Bains	BERNARD Patrick Euzet les Bains
26	JACOT Thierry Généragues	BURKHALTER Odile Généragues
27	BARONI Gérard Les Plans	CAUSSE Ghislaine Les Plans
28	TORREILLES Eric Lézan	TRILLON Christian Lézan
29	VIC Jérôme Martignargues	FABRE Stéphan Martignargues
30	CRUVELLIER Josette Massanes	CHAPELLIER Laurent Massanes

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
31	DUMESNIL Pierre Massillargues-Atuech	GENOLHER Aurélie Massillargues-Atuech
32	TEISSIER Christian Méjannes les Alès	CHANTAGREL Nathalie Méjannes les Alès
33	FONTAINE Patrick Monteils	DUC Michel Monteils
34	PUPET Patrice Ners	FERDINAND David Ners
35	ITIER Frédéric Ribaute les Tavernes	COULOMB Anny Ribaute les Tavernes
36	MAGNY Lise Saint Bonnet de Salendrinque	NICOLAS Daniel Saint Bonnet de Salendrinque
37	GRAS Frédéric Saint Césaire de Gauzignan	GARDES Stéphanie Saint Césaire de Gauzignan
38	AMBLARD Patrick Saint Etienne de l'Olm	COLOMINA Jean-Pierre Saint Etienne de l'Olm
39	VEDRINES Simone Saint Hippolyte de Caton	MICHEL Christiane Saint Hippolyte de Caton
40	HUGUES Laurent Saint Jean de Ceyrargues	DAUTUN Georges Saint Jean de Ceyrargues
41	AIGOIN Jean-Luc Saint Jean de Serres	SAVY Claude Saint Jean de Serres
42	BUREL Jean-Michel Saint Just et Vacquières	DEVISMES Christian Saint Just et Vacquières
43	BONNAFOUX Claude Saint Maurice de Cazevieille	GUIRAUD David Saint Maurice de Cazevieille
44	BEAUD Alain Saint Sébastien d'Aigrefeuille	CRESSOT Hubert Saint Sébastien d'Aigrefeuille
45	JULIEN Edmond Sainte Croix de Caderle	MENDRAS Bruno Sainte Croix de Caderle

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
46	VARIN D'AINVELLE Roch Servas	BLANCHER Emile Servas
47	GRIMAL Hervé Seynes	SAVRY Line Seynes
48	VIGNE Marielle Tornac	LEROY Jean Tornac
49	MAURIN Jean-Pierre Vabres	BUDDU Jean-Noël Vabres
50	ALLEMAND Liliane Vézénobres	PIGRENET Thierry Vézénobres

**6. SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT,
L'ENTRETIEN, LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE
L'AÉROPORT NÎMES, ALÈS CAMARGUE, CÉVENNES**

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1	ROUSTAN Max Alès	CAVILLE Aimé Alès
2	BENABDILLAH Jalil Alès	BENEZET Jean-Charles Saint Christol lez Alès
3	RIBOT Philippe Saint Privat des Vieux	VEDRINES Simone Saint Hippolyte de Caton

7. SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS PUBLICS DU BASSIN D'ALÈS

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1	ROUSTAN Max Alès	GILLES François Alès
2	HERAIL Pierre Alès	MAGNE Martine Alès
3	LAURENT Cyril Alès	PEYRIC Marie-Christine Alès
4	BENOIT Marc Alès	VEAU-VEYRET Marie-José Alès
5	RIBOT Philippe Saint Privat des Vieux	BERTRAND Roger Mons
6	ALLEMAND Liliane Vézénobres	BAZALGETTE Thierry Bagard
7	BEAUD Alain Saint Sébastien d'Aigrefeuille	BOUGAREL Christophe Castelnau-Valence
8	ANDRE Lionel Thoiras	SCHNEIDER Stéphane Corbès

8. PÔLE MÉTROPOLITAIN

- 1 ROUSTAN Max (Alès)
- 2 BENABDILLAH Jalil (Alès)
- 3 BENSAKOUN Alain (Alès)
- 4 RIBOT Philippe (Saint Privat des Vieux)
- 5 TORREILLES Eric (Lézan)
- 6 BENEZET Jean-Charles (Saint Christol lez Alès)
- 7 SCHNEIDER Stéphane (Corbès)
- 8 ALLEMAND Liliane (Vézénobres)
- 9 BOUGAREL Christophe (Castelnau-Valence)
- 10 BOUDET Jacques (Brouzet les Alès)
- 11 IGLESIAS Bonifacio (Anduze)

9. SYNDICATS HYDRAULIQUES

9.1 Commission Locale de l'Eau

4 titulaires :

1. ROUSTAN Max (Alès)
2. RIBOT Philippe (Saint Privat des Vieux)
3. BONNAFOUX Claude (Saint Maurice de Cazevieille)
4. BEAUD Alain (Saint Sébastien d'Aigrefeuille)

9.2 Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée (SMAGE) des Gardons

2 titulaires :

1. ROUSTAN Max (Alès)
2. PUPET Patrice (Ners)

2 suppléants :

1. GRIMAL Hervé (Seynes)
2. BUREL Jean-Michel (Saint Just et Vacquières)

9.3 Syndicat Mixte Départemental d'aménagement et de gestion des cours d'eaux et milieux aquatiques du Gard

Titulaires	Suppléants
Max ROUSTAN Alès	BENEZET Jean-Charles Saint Christol lez Alès
VARIN D'AINVELLE Roch Servas	VERSEILS Jean-Marc Mialet

9.4 Syndicat AB CEZE

2 titulaires :

1. Gérard BARONI (Les Plans)
2. Roch VARIN D'AINVELLE (Servas)

9.5 Association Syndicale Autorisée du Gardon d'Alès

Représentant la commune de Saint Hilaire de Brethmas / Alès

1. PERRET Jean-Michel (Saint Hilaire de Brethmas)
2. GILLES François (Alès)

Représentant la commune de Saint Christol lez Alès/Boisset et Gaujac

1. BENEZET Jean-Charles (Saint Christol lez Alès)
2. REVERGET Gérard (Boisset et Gaujac)

9.6 Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Gardon d'Alès (SMAGA)

Représentant la commune de Saint Hilaire de Brethmas / Alès

1. PERRET Jean-Michel (Saint Hilaire de Brethmas)
2. GILLES François (Alès)

Représentant la commune de Saint Christol lez Alès/Boisset et Gaujac

1. BENEZET Jean-Charles (Saint Christol lez Alès)
2. REVERGET Gérard (Boisset et Gaujac)

9.7 Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Gardon d'Anduze

1 titulaire : IGLESIAS Bonifacio (Anduze)

1 suppléant : VIGNE Marielle (Tornac)

9.8 Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon

Représentant la commune de Saint Paul la Coste :

Titulaires :

1. CORDIER Jean-Pierre (Saint Paul la Coste)
2. VERSEILS Jean-Marc (Mialet)

Suppléants :

1. MAGNY Lise (Saint Bonnet de Salendrinque)
2. JULIEN Edmond (Sainte Croix de Caderle)

Représentant la commune de Soustelle :

Titulaires :

1. CAPDUR André (Soustelle)
2. MAURIN Jean-Pierre (Vabres)

Suppléants :

1. SCHNEIDER Stéphane (Corbès)
2. RUAS Michel (Saint Jean du Gard)

C2014_06_12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Représentation de la Communauté d'Alès Agglomération dans divers organismes ou associations

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le renouvellement du Conseil de Communauté suite aux élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014,

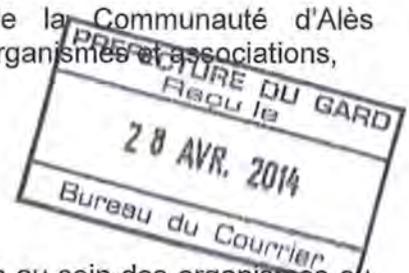
Considérant qu'il convient de désigner des représentants de la Communauté d'Alès Agglomération visant à assurer sa représentation auprès des divers organismes et associations,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De désigner des représentants (listes ci-jointes) d'Alès Agglomération au sein des organismes ou associations suivantes :

1. Collèges et lycées
2. Associations musicales
3. Crèches
4. Initiative Gard
5. Cratère théâtre Alès
6. Association pour l'Emergence d'un projet commun de développement des Agglomérations d'Alès et de Nîmes
7. Agence d'Urbanisme de la région nîmoise et alésienne



8. Conseil d'Administration Un Toit Pour Tous
9. OPH
10. Maison de la Nature et de l'Environnement
11. Alès Myriapolis
12. Mission Locale Jeunes Alès Pays Cévennes
13. SAEM'Alès
14. Offices de Tourisme d'Alès Agglomération
15. SPL Alès Cévennes
16. Maison de l'Emploi
17. Société Française des Habitations Economiques (SFHE)
18. Etablissement Public Foncier Languedoc Roussillon (EPF LR)

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN**



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, publication et/ou notification, à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30 000 Nîmes.

1 COLLÈGES ET LYCÉES

1.1 Collège Daudet (Alès)

Titulaire : Valérie MEUNIER (Alès)

Suppléant : Marie-Claude ALBALADEJO (Alès)

1.2 Collège Diderot (Alès)

Titulaire : Fabienne FAGES-DROIN (Alès)

Suppléant : Martine MAGNE (Alès)

1.3 Collège Jean Moulin (Alès)

Titulaire : Marie-José VEAU-VEYRET (Alès)

Suppléant : Marc BENOIT (Alès)

1.4 Collège Jean Racine (Alès)

Titulaire : Mireille GAL (Alès)

Suppléant : Pierre HERAIL (Alès)

1.5 Lycée Jean-Baptiste Dumas (Alès)

Titulaire : Gérard BARONI (Les Plans)

Suppléant : Pierre MARTIN (Alès)

1.6 Collège Jean-Baptiste Dumas (Salindres)

Titulaire : Chantal GUILLEMET (Salindres)

Suppléant : Daniel VERDELHAN (Salindres)

1.7 Collège Marceau Lapierre (Saint Jean du Gard)

Titulaire : Michel RUAS (Saint Jean du Gard)

Suppléant : Stéphane SCHNEIDER (Corbès)

1.8 Lycée professionnel Marie Curie (Saint Jean du Gard)

Titulaire : Lionel ANDRE (Thoiras)

Suppléant : Jean-Marc VERSEILS (Mialet)

1.9 Lycée Jacques Prévert (Saint Christol lez Alès)

Titulaire : Virginie SORTAIS (Saint Christol lez Alès)

Suppléant : Serge POUECH (Saint Christol lez Alès)

2 ASSOCIATIONS MUSICALES

2.1 Association musicale Saint Privadenne

- Titulaires : - Hervé GRIMAL (Seynes)
- Corinne RAVAUD (Saint Privat des Vieux)
- Suppléants : - Catherine LARGUIER (Alès)
- Philippe RIBOT (Saint Privat des Vieux)

2.2 Association musicale Bagard

- Titulaire : Thierry BAZALGETTE (Bagard)
- Suppléant : Gérard REVERGET (Boisset et Gaujac)

3 CRÈCHES

3.1 Les Blacous (Saint Privat des Vieux)

Titulaire : Valérie MEUNIER (Alès)

Suppléant : Corinne RAVAUD (Saint Privat des Vieux)

3.2 Les Marmousets (Saint Christol lez Alès)

Titulaire : Virginie SORTAIS (Saint Christol lez Alès)

Suppléant : Valérie MEUNIER (Alès)

3.3 Sésames (Alès)

Titulaire : Valérie MEUNIER (Alès)

Suppléant : Soraya HAOUES (Alès)

3.4 Le jardin des Capucines : Fondation Rollin à Anduze

Titulaire : Bonifacio IGLESIAS (Anduze)

Suppléant : Valérie MEUNIER (Alès)

3.5 Cardamômes (Méjannes les Alès)

Titulaire : Christian TEISSIER (Méjannes les Alès)

Suppléant : Valérie MEUNIER (Alès)

3.6 L'île aux enfants (Anduze)

Titulaire : Jocelyne PEYTEVIN (Anduze)

Suppléant : Valérie MEUNIER (Alès)

4 INITIATIVE GARD

Titulaire : Jalil BENABDILLAH (Alès)

Suppléant : Frédéric GRAS (Saint Césaire de Gauzignan)

5 CRATÈRE THÉÂTRE ALÈS

- 1 Max ROUSTAN (Alès)
- 2 Jalil BENABDILLAH (Alès)
- 3 Hervé GRIMAL (Seynes)

**6 ASSOCIATION POUR L'ÉMERGENCE D'UN PROJET
COMMUN DE DÉVELOPPEMENT DES AGGLOMÉRATIONS
D'ALÈS ET DE NÎMES**

- Le Président d'Alès Agglomération : Max ROUSTAN
- Alain BENSAKOUN (Alès)
- Philippe RIBOT (Saint Privat des Vieux)
- Frédéric GRAS (Saint Césaire de Gauzignan)
- Christophe BOUGAREL (Castelnau-Valence)
- Jalil BENABDILLAH (Alès)
- Bonifacio IGLESIAS (Anduze)

7 AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION NÎMOISE ET ALÉSIENNE

Assemblée Générale :

1. Max ROUSTAN (Alès)
2. Alain BENSAKOUN (Alès)
3. Bonifacio IGLESIAS (Anduze)
4. Christian TEISSIER (Méjannes les Alès)
5. Liliane ALLEMAND (Vézénobres)

Conseil d'Administration :

1. Max ROUSTAN (Alès)
2. Alain BENSAKOUN (Alès)
3. Bonifacio IGLESIAS (Anduze)

8 CONSEIL D'ADMINISTRATION UN TOIT POUR TOUS

Titulaire : Antonia CARILLO (Alès)

Suppléant : Claude CERPEDES (Saint Martin de Valgalgues)

9 OPH

- 1 Max ROUSTAN (Alès)
- 2 Bernard SALEIX (Alès)
- 3 Marie-Christine PEYRIC (Alès)
- 4 Michèle VEYRET (Alès)
- 5 Cyril LAURENT (Alès)
- 6 Eric MAUBERNARD (Saint Jean du Pin)
- 7 Claude CERPEDES (Saint Martin de Valgalgues)

10 MAISON DE LA NATURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Titulaire : Jean-Luc AIGOIN (Saint Jean de Serres)

Suppléant : Marie-Christine PEYRIC (Alès)

11 ALÈS MYRIAPOLIS

- 1 François GILLES (Alès)
- 2 Jalil BENABDILLAH (Alès)
- 3 Aimé CAVAILLE (Alès)
- 4 Alain BENSAKOUN (Alès)
- 5 Jean-Charles BENEZET (Saint Christol lez Alès)
- 6 Jean-Claude CERPEDES (Saint Martin de Valgalgues)
- 7 Philippe RIBOT (Saint Privat des Vieux)
- 8 Jean-Pierre CORDIER (Saint Paul la Coste)
- 9 Daniel VERDELHAN (Salindres)
- 10 Jean-Michel RUAS (Saint Jean du Gard)
- 11 Thierry BAZALGETTE (Bagard)
- 12 Gérard REVERGET (Boisset et Gaujac)
- 13 Roger BERTRAND (Mons)
- 14 Eric MAUBERNARD (Saint Jean du Pin)
- 15 Jean-Marc VERSEILS (Mialet)
- 16 Lionel ANDRE (Thoiras)
- 17 Stéphane SCHNEIDER (Corbès)
- 18 André CAPDUR (Soustelle)
- 19 Bonifacio IGLESIAS (Anduze)
- 20 Jacques BOUDET (Brouzet les Alès)
- 21 Cyril OZIL (Euzet)
- 22 Frédéric ITIER (Ribaute les Tavernes)
- 23 Liliane ALLEMAND (Vézénobres)
- 24 Christophe BOUGAREL (Castelnau-Valence)
- 25 Jacky FERNANDEZ (Boucoiran et Nozières)
- 26 Eric TORREILLES (Lézan)
- 27 Christian TEISSIER (Méjannes les Alès)
- 28 Jean-Luc AIGOIN (Saint Jean de Serres)
- 29 Laurent BRUNEL (Deaux)

12 MISSION LOCALE JEUNES ALÈS PAYS CÉVENNES

- 1 Pierre MARTIN (Alès)
- 2 Michèle VEYRET (Alès)
- 3 Christian CHAMBON (Alès)
- 4 Valérie MEUNIER (Alès)
- 5 Soraya HAOUES (Alès)
- 6 Fabienne FAGES DROIN (Alès)
- 7 Catherine LARGUIER (Alès)
- 8 Marie-Christine PEYRIC (Alès)
- 9 Cyril LAURENT (Alès)
- 10 Antonia CARILLO (Alès)
- 11 Aimé CAVAILLE (Alès)
- 12 Philippe RIBOT (Saint Privat des Vieux)
- 13 Virginie SORTAIS (Saint Christol lez Alès)
- 14 Eric MAUBERNARD (Saint Jean du Pin)
- 15 Hervé GRIMAL (Seynes)
- 16 Aurélie GENOLHER (Massillargues-Atuech)
- 17 Michel RUAS (Saint Jean du Gard)
- 18 Frédéric ITIER (Ribaute les Tavernes)
- 19 Jean-Luc AIGOIN (Saint Jean de Serres)
- 20 Gérard BARONI (Les Plans)
- 21 Thierry BAZALGETTE (Bagard)
- 22 Chantal GUILLEMENT (Salindres)
- 23 Gérard REVERGET (Boisset et Gaujac)
- 24 Jérôme VIC (Martignargues)
- 25 Fabienne VEZON (Brignon)

13 SAEM'ALÈS

- 1 Max ROUSTAN (Alès)
- 2 Martine MAGNE (Alès)
- 3 Aimé CAVAILLE (Alès)
- 4 François GILLES (Alès)
- 5 Alain BENSACKOUN (Alès)
- 6 Jean-Claude ROUILLON (Alès)
- 7 Jalil BENABDILLAH (Alès)
- 8 Jean-Charles BENEZET (Saint Christol les Alès)
- 9 Eric TORREILLES (Lézan)
- 10 Frédéric GRAS (Saint Césaire de Gauzignan)
- 11 Bonifacio IGLESIAS (Anduze)
- 12 Cyril OZIL (Euzet les Bains)
- 13 Philippe RIBOT (Saint Privat des Vieux)

14 OFFICES DE TOURISME D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Office de Tourisme d'Alès :

1. Max ROUSTAN (Alès)
2. Antonia CARILLLO (Alès)
3. Bonifacio IGLESIAS (Anduze)
4. Liliane ALLEMAND (Vézénobres)
5. Michel RUAS (Saint Jean du Gard)
6. Pierre MARTIN (Alès)

Office de Tourisme de Vézénobres

1. Liliane ALLEMAND (Vézénobres)
2. Antonia CARILLLO (Alès)

15 SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'ALÈS CÉVENNES

1. Max ROUSTAN (Alès)
2. Philippe RIBOT (Saint Privat des Vieux)
3. Michel RUAS (Saint Jean du Gard)

16 MAISON DE L'EMPLOI

1. Max ROUSTAN (Alès)
2. Pierre MARTIN (Alès)
3. Marie-Christine PEYRIC (Alès)
4. Jalil BENABDILLAH (Alès)
5. Cyril LAURENT (Alès)
6. Eric TORREILLES (Lézan)

17 SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES HABITATIONS
ÉCONOMIQUES (SFHE)

Bernard SALEIX (Alès)

18 ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LANGUEDOC
ROUSSILLON (EPF LR)

Max ROUSTAN (Alès)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Administration Générale
Réf : CR/FJ/CC/MM
Tél. : 04 66 56 42 82

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_13

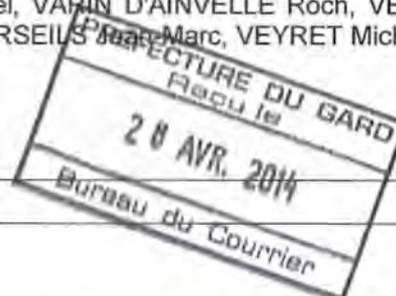
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Dématérialisation des convocations

Le Conseil de Communauté,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu l'article L5211-1 faisant renvoi à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur de la Communauté d'Alès Agglomération adopté par le Conseil de Communauté du 27 juin 2013,

Considérant qu'afin de permettre l'échange d'informations sur les affaires relevant de ses compétences, la Communauté d'Agglomération peut, dans les conditions définies par son assemblée délibérante, transmettre les convocations et la note relative à l'ordre du jour par voie électronique,

Considérant que conformément au règlement intérieur, les modalités de dématérialisation des convocations « feront l'objet d'un vote et d'une délibération en Conseil de Communauté détaillant la transmission par dématérialisation des convocations » ;

Considérant que ces convocations sont accompagnées d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération,

Considérant qu'il ressort des dispositions l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales que les convocations sont adressées par écrit « sous quelque forme que ce soit » au domicile des Conseillers communautaires sauf s'ils font le choix d'une autre adresse, qui peut être une adresse Internet,

Considérant que l'envoi des convocations de manière dématérialisée s'inscrit dans la démarche de dématérialisation des procédures initiée par la Communauté d'Alès Agglomération,

Considérant le projet de dématérialisation des documents des assemblées délibérantes et l'équipement des élus de tablettes numériques et de plusieurs outils d'aide et de suivi de décision,

Considérant le choix laissé aux Conseillers communautaires de recevoir leur convocation ainsi que la note explicative de synthèse sur leur adresse Internet,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Les convocations ainsi que la note explicative de synthèse seront adressées de manière dématérialisée sur les adresses Internet des Conseillers Communautaires.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction des
Ressources Humaines
Réf : CB/NP
Tél. : 04.66.56.10.36

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN
C2014_06_14

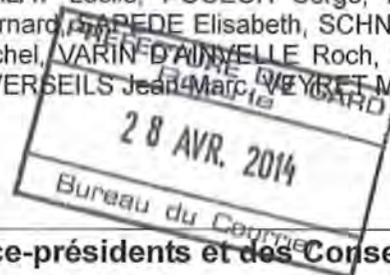
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SARDÉ Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'ANSELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Indemnités de fonctions du Président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-12, L5215-16, L5216-4 et R5216-1, L5111-12, L2123-24-1-III ;

Vu la loi n°2000-295 du 5 avril 2000 relative à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives et à leurs conditions d'exercice,

Vu la délibération C2014_05_01 du Conseil de Communauté du 17 avril 2014 portant élection du Président,

Vu la délibération C2014_05_02 du Conseil de Communauté du 17 avril 2014 portant fixation du nombre de Vice-présidents,

Vu la délibération du 24 avril 2014 portant élection des Vice-présidents,

Considérant la population de la Communauté d'Alès Agglomération fixée par le dernier recensement, la tranche de population prise en compte dans le calcul des indemnités est la tranche de 100 000 habitants,

Considérant que le montant total des indemnités versées au Président et aux Vice-présidents ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale, déterminée en additionnant l'indemnité maximale pouvant être attribué au Président soit 145 % du montant du traitement correspondant à

PREFECTURE
136

l'indice brut 1015 et les indemnités maximales pouvant être attribuées aux 15 Vice-présidents ayant une délégation soit 66 % de l'indice brut 1015.

Considérant que pour les Communautés d'Agglomération dont la population est comprise entre 100 000 et 399 999 habitants, les indemnités des Conseillers communautaires sans délégation de fonction sont au maximum égales à 6 % de l'indice brut 1015

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

PREND ACTE

Le Président et les Vice-présidents renoncent à percevoir une indemnité de fonction au taux maximal.

DÉCIDE

D'attribuer dans le respect de l'enveloppe globale, les indemnités suivantes aux élus de la Communauté d'Agglomération « Alès Agglomération » en pourcentage de l'indice brut mensuel 1015 :

Fonction	Taux maximum	Montant brut mensuel maximum (au 24 avril 2014)	Taux retenu	Montant retenu
1 Président	145,00 %	5 512,13 €	99,97 %	3 800,33 €
15 Vice-présidents	66,00 %	2 508,97 €	35,65 %	1 355,22 €
38 Conseillers communautaires membres du bureau	13,16 % + 6%	728,36 €	13,16 % + 6%	728,36 €
34 Conseillers communautaires	6 %	228,09 €	6,00 %	228,09 €

En application des dispositions des articles L.5216-4, L.5216-4-1 et L.2123-24-1, les Conseillers communautaires membres du Bureau de Communauté percevront pour l'exercice de leur fonction l'indemnité au taux maximum de 6 % et une indemnité complémentaire de 13,16 %.

Il est précisé que cette indemnité complémentaire octroyée aux membres du bureau est prise dans l'enveloppe indemnitaire globale.

Les indemnités seront revalorisées automatiquement suivant les augmentations de la Fonction Publique.

Monsieur le Président, les Vice-présidents et les Conseillers communautaires percevront leur indemnité à compter du 25 avril 2014.



**Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : DRH/CDC
Réf : CB/BV/2014
Tél. : 04.66.56.10.69

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Prise en charge de la formation des élus

Le Conseil de Communauté,

Vu la loi n°92-108 du 3 février 1992, instituant un droit à la formation au profit de chaque titulaire d'un mandat local,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui a renforcé le dispositif en place, et reconnaît aux élus locaux le droit à une formation adaptée à leurs fonctions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5216-4 et L.2123-12 et suivants, relatifs au droit à la formation des élus,

Considérant que la formation à leurs fonctions est un droit pour les élus qui le souhaitent,

Considérant que le Conseil de Communauté se doit de délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 : Chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon ses souhaits, à la condition que l'organisme de formation soit agréé par le Ministère de l'intérieur.

Les thèmes privilégiés seront :

- Les fondamentaux de l'action publique locale,
- Les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions.

Article 2 : Le montant des dépenses totales sera plafonné à 20 % du montant total des indemnités susceptibles d'être allouées aux élus.

Ces dépenses concernent aussi bien les frais d'enseignement que de déplacement et de séjour.

Elles constituent une dépense obligatoire pour la Communauté d'Alès Agglomération, et les crédits correspondants figurent au budget de la Communauté d'Alès Agglomération, chapitre 65, sous chapitre 021, article 6535.

Article 3 : Chaque année, un débat aura lieu au vu du tableau récapitulatif des formations suivies annexé au compte administratif.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction des Ressources Humaines
Réf : CB/NP
Tél. : 04.66.56.10.36

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Prime de fin d'année 2014 des agents titulaires, stagiaires et non titulaires de l'ex- Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes

Le Conseil de Communauté,

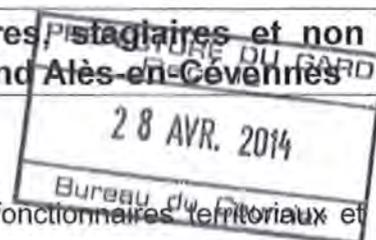
Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant statut des fonctionnaires territoriaux et notamment les articles 3 et 111 ;

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2012-285-0011 du 11 octobre 2012, au visa notamment de l'article 60 de la loi du 16 décembre 2010 modifié par la loi du 29 février 2012, portant création d'une Communauté d'Agglomération dénommée « Alès Agglomération », issue de la fusion de quatre Établissements Publics de Coopération Intercommunale (la Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes et les Communautés de Communes du Mont Bouquet, Autour d'Anduze et de la Région de Vézénobres et de l'extension à cinq communes dans le bassin d'Alès (Massanes, Saint-Bonnet-de-Salendrinque, Sainte-Croix-de-Caderle, Saint-Jean-de-Serres et Vabres), avec date d'effet au 1^{er} janvier 2013 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2012-346-0001 du 11 octobre 2012 complémentaire à l'arrêté n°2012-285-0011 du 11 octobre 2012 portant fusion d'une Communauté d'Agglomération avec trois Communauté de Communes et extension à cinq communes dans le bassin d'Alès ;



Vu la délibération 93.10.08 du Conseil de Communauté du Grand Alès-en-Cévennes du 13 octobre 1993 relative à la prime de fin d'année,

Vu la délibération C 2010.08.18 du Conseil de Communauté du Grand Alès-en-Cévennes du 24 juin 2010 portant attribution de la prime de fin d'année au cours de la période de référence dans le cas de décès de ses agents ;

Vu la délibération C 2010.08.19 du Conseil de Communauté du Grand Alès-en-Cévennes du 24 juin 2010 portant attribution de la prime de fin d'année au cours de la période de référence dans le cas de départ à la retraite de ses agents ;

Vu la délibération C 2012.04.25 du Conseil de Communauté du Grand Alès-en-Cévennes du 22 mars 2012 relative à la prime de fin d'année 2012 précisant le montant de l'enveloppe revalorisé en application du taux d'inflation de l'année et inscrit au budget de ses agents ;

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil de Communauté du 7 janvier 2013 portant adoption de nouveaux statuts et lancement de la procédure de modification statutaire;

Considérant que les agents de l'ancienne Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes bénéficiaient d'une prime de fin d'année au sens de l'article 111 de la loi n°84-53 susmentionnée ;

Considérant que les agents de l'ancienne Communauté de Communes de Vézénobres et de l'ancienne Communauté de Communes d'Anduze, de la Communauté de Communes du Mont Bouquet ne bénéficiaient d'aucune prime de fin d'année au sens de l'article 111 de cette même loi ;

Considérant qu'au titre de ce même article, le versement de cette prime correspond à un avantage collectivement acquis pour les agents de l'ex-Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes et que le bénéfice de cette prime ne peut être étendu aux agents issus de la fusion-adhésion ;

Considérant que le montant de l'enveloppe de la prime de fin d'année est indexé au taux d'inflation ;

Considérant que chaque année il est pris une délibération pour indiquer le montant voté au budget, le taux d'inflation et rappeler les conditions d'application ;

Considérant l'adoption du budget du personnel de la Communauté d'Alès Agglomération permettant le paiement de la prime de fin d'année 2014 ;

Considérant le taux d'inflation 2013 confirmé en janvier 2014 et le taux inflation prévisionnel 2014 établi à ce jour, il est appliqué un taux d'inflation estimé de 0,90% prenant en compte le réajustement du taux appliqué en 2013.

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : En tant qu'avantage acquis, une prime de fin d'année sera versée aux agents titulaires et non titulaires de droit public postés ou entrés dans l'entité Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes avant le 31 décembre 2012.

La prime de fin d'année sera versée à l'occasion de la paye de novembre 2014.

ARTICLE 2 : Quatre critères d'évaluation ont été retenus :

- Maladie ordinaire
- Assiduité
- Comportement
- Contrat d'objectif

ARTICLE 3 : L'attribution de la prime de fin d'année se fera conformément au tableau suivant :
 Pour chaque point attribué par critère correspond un montant.

MALADIE ORDINAIRE*			ASSIDUITÉ		COMPORTEMENT MOTIVATION		CONTRAT D'OBJECTIF	
Rempli par la D.R.H.			Respect des horaires; respect des délais		Efficacité; qualité relationnelle		Implication de l'agent; aptitudes générales	
Jours d'absence	Points	Montant	Points	Montant	Points	Montant	Points	Montant
19 et +	1	14 €	1	70 €	1	70 €	1	70 €
18	2	28 €	2	70 €	2	70 €	2	70 €
Jours d'absence	Points	Montant	Points	Montant	Points	Montant	Points	Montant
17	3	42 €	3	70 €	3	70 €	3	70 €
16	4	56 €	4	70 €	4	70 €	4	70 €
15	5	70 €	5	70 €	5	70 €	5	70 €
14	6	84 €	6	84 €	6	84 €	6	84 €
13	8	112 €	7	98 €	7	98 €	7	98 €
12	10	140 €	8	112 €	8	112 €	8	112 €
11	14	168 €	9	126 €	9	126 €	9	126 €
10	15	196 €	10	140 €	10	140 €	10	140 €
9	16	224 €	11	154 €	11	154 €	11	154 €
8	17	238 €	12	168 €	12	168 €	12	168 €
7	18	252 €	13	182 €	13	182 €	13	182 €
6	19	266 €	14	196 €	14	196 €	14	196 €
de 0 à 5	20	280 €	15	210 €	15	210 €	15	210 €
			16	224 €	16	224 €	16	224 €
			17	238 €	17	238 €	17	238 €
			18	252 €	18	252 €	18	252 €
			19	266 €	19	266 €	19	266 €
			20	280 €	20	280 €	20	280 €

***SEUL LE CRITERE DE LA MALADIE ORDINAIRE EST MECANIQUE. LES CONGES MATERNITE, HOSPITALISATION, DE MALADIE LONGUE DUREE ET DE LONGUE MALADIE NE FONT PAS PARTIE DE LA MALADIE ORDINAIRE.**

La prime sera calculée au prorata de la situation de l'agent : temps complet, non complet ou temps partiel.

La période de référence est la suivante : du 1^{er} octobre de l'année N-1 au 30 septembre de l'année en cours.

Le montant minimum de la prime de fin d'année sera de 224 € et le montant maximum de 1 120 €.

L'enveloppe prévue au budget pour la prime de fin d'année est de 463 648 € et sera imputée sur les comptes : 64 118, 64 138.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Observatoire Fiscal
Réf : CR/JPB/DG
Tél. : 04 34 71 35 02

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

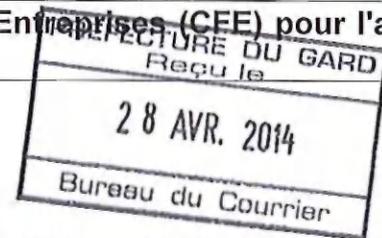
ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Fixation du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour l'année 2014



Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1609 nonies C, 1636 B, 1636 B undecies, 1636 C à 1640 C ;

Vu la circulaire NOR INT/B/13/04336/C du 11 mars 2013 qui commente les règles applicables au vote des taux des impôts locaux par les communes, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale en tenant compte des dernières dispositions législatives adoptées,

Vu la délibération C2014_03_02 du Conseil de Communauté du 6 février 2014 portant fixation des taux ménages, pour l'année 2014,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Conformément au 1-III de l'article 1638-0 bis du Code Général des Impôts (CGI) :

• Les 3 taxes ménages, votées par délibération du 6 février 2014 s'établissent aux taux suivants :

Taxe d'Habitation :	10.77 %
Taxe Foncière sur le Bâti :	0.297 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti :	6.53 %

- De retenir le taux de droit commun applicable à la fiscalité professionnelle unique (FPU) des EPCI en régime de croisière pour l'année 2014 ainsi (rappel du taux 2013 : 29,98 %) :

Cotisation Foncière des Entreprises : 30,04 %



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Observatoire Fiscal
Réf : CR/JPB/DG
Tél. : 04 34 71 35 02

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVILLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Vote des taux de TEOM pour l'année 2014



Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1520, 1379 - O bis et 1609 quater ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

• De fixer pour 2014 les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ainsi :

01 – Ex Grand Alès :	12,83 %
02 – Ex Autour d'Anduze sauf Cardet :	10,30 %
03 – Massanes et Saint Jean de Serres :	13,50 %



^{S36} Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Pôle Environnement Urbain
Réf : JB/DL/SO
Tél. : 04 66 92 22 24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_19

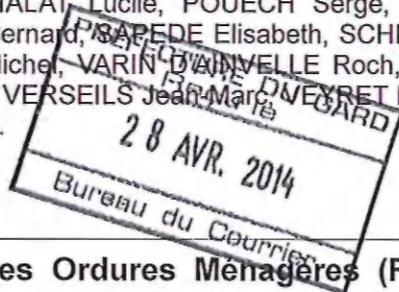
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPIEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AVINELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, DMEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet: Fixation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) 2014.

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1520 et suivants du Code Général des Impôts,

Vu la délibération du 23 février 2012 de la Communauté de Communes de la Région de Vézénobres fixant la REOM pour l'année 2012,

Vu la délibération du 12 avril 2012 de la Communauté de Communes du Mont Bouquet fixant la REOM pour l'année 2012,

Vu la délibération du 29 mars 2012 de la Communauté de Communes Cévennes-Garrigues fixant la REOM 2012,

Vu la délibération C 2013.07.31 du Conseil de Communauté d'Alès Agglomération du 27 juin 2013 fixant la REOM pour l'année 2013,

Considérant que le système de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) est maintenu sur le territoire de 25 communes faisant partie d'Alès Agglomération,

Considérant que le système de la REOM sera maintenu à l'identique par rapport à l'année 2013 pour chacune des communes concernées,

Considérant que le budget annexe des ordures ménagères doit être équilibré avec un montant des tarifs de la REOM 2014,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De maintenir le système de la REOM de façon identique à celui de l'année 2013 et avec les mêmes tarifs pour les communes de Boucoiran et Nozières, Brignon, Castelnaud-Valence, Cruviers-Lascours, Deaux, Euzet les Bains, Martignargues, Méjannes les Alès, Monteils, Ners, Saint Césaire de Gauzignan, Saint Etienne de l'Olm, Saint Jean de Ceyrargues, Saint Hippolyte de Caton, Saint Maurice de Cazevieille et Vézénobres : 62 € pour le forfait de base et 49 € pour le forfait par habitant ou équivalent habitant.

De maintenir le système de la REOM de façon identique à celui de l'année 2013 et avec les tarifs suivants pour les Communes de Bouquet, Brouzet les Alès, Les Plans, Saint Just et Vacquières, Servas et Seynes : 175 € par foyer, par gîte ou appartement, non vide de tout meuble au 1er Janvier 2014, même ceux loués ou occupés d'une manière saisonnière, 350 € pour les établissements de restauration, 4 168 € pour le PRL Mas d'Atuech à Bouquet, 810 € pour l'hôtel « la farigoulette » à Seynes et 1 405 € pour les Résidences Mont Bouquet à Brouzet les Alès.

De maintenir le système de la REOM de façon identique à celui de l'année 2013 et avec les mêmes tarifs pour les Communes de Saint Bonnet de Salendrinque, Sainte Croix de Caderle et Vabres : 179 € pour les foyers d'une personne, 219 € pour les autres foyers et les résidences secondaires, 69 € pour les entreprises, commerces et services de catégorie 4, 168 € pour les entreprises, commerces et services de catégorie 5, 333 € pour les entreprises, commerces et services de catégorie 6, et 1 056 € pour les autres activités de catégorie 9.



⁵³⁶ **Pour extrait conforme,
Le Président,**

Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_20_1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

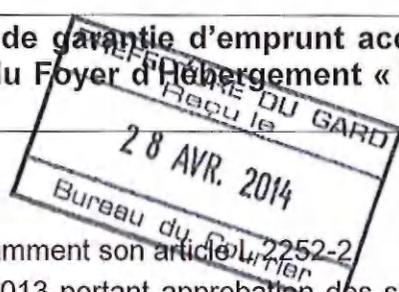
ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Déclaration de l'intérêt communautaire de garantie d'emprunt accordée au programme de réhabilitation de 92 logements du Foyer d'Hébergement « ESAT Les Olivettes » à Alès par l'Association ARAAP



Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 2252-2,
Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,
Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil de Communauté d'Alès Agglomération en date du 7 janvier 2013 relative à l'adoption de nouveaux statuts et lancement de la procédure de modification statutaire,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce de par ses statuts la compétence obligatoire en matière d'équilibre social de l'habitat au travers de l'amélioration du patrimoine bâti déclaré intérêt communautaire,

Considérant que le Programme Local de l'Habitat d'Alès Agglomération prévoit la réhabilitation d'un certain nombre de logements sociaux dans différents secteurs,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Communauté d'Alès Agglomération de pouvoir accorder sa garantie aux emprunts contractés par certains opérateurs de logements sociaux afin de permettre la réalisation des projets,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

L'opération désignée ci-dessus vient renforcer le parc de logements sociaux prévus par le Programme Local de l'Habitat d'Alès Agglomération et répond à la demande croissante de logements de qualité.

Est donc d'intérêt communautaire, la réalisation par l'Association ARAAP 96, Boulevard Charles Peguy – BP 80295 – 30106 ALES Cedex de l'opération suivante :

- **Rénovation de 92 logements à ALES, foyer d'Hébergement « ESAT Les Olivettes »**

La Communauté d'Alès Agglomération apportera sa garantie à la réalisation par l'Association ARAAP du programme d'emprunts réalisés pour cette opération.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_20_2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

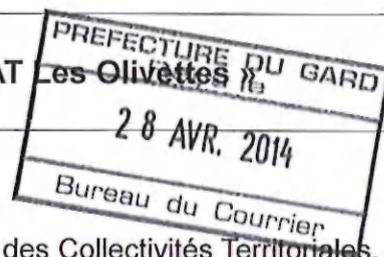
ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAUVEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

**Objet : Garantie d'emprunt « ARAAP »
Travaux de réhabilitation du Foyer d'hébergement « ESAT Les Olivettes »
Montant : 1 193 000 € (prêt CDC)**



Le Conseil de Communauté,

Vu les articles L. 5111-4 et L.5214-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil Communautaire en date du 7 janvier 2013 adoptant les nouveaux statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la demande de garantie d'emprunt formulée par l'Association « ARAAP » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin d'effectuer le rachat et les travaux d'amélioration du foyer d'Hébergement «ESAT Les Olivettes » sise 96, Bd Charles Peguy BP 80295 30106 ALES,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce la compétence en matière d'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire et que le projet de rénovation du foyer d'hébergement « Les Olivettes » s'inscrit dans cette démarche,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 :

L'assemblée délibérante de la Communauté d'Alès Agglomération accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de **1 193 000 €** (*Un Million Cent Quatre Vingt Treize Mille €*) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC).

Ce prêt **PLS** est destiné à financer des travaux de rénovation de 92 logements du foyer d'Hébergement « ESAT Les Olivettes » sise – Bd Charles Peguy BP 80295, 30106 Alès Cedex

Article 2 : les caractéristiques du prêt sont les suivantes

Ligne du Prêt: Montant:	PLS 1 193 000 euros
Durée totale :	25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt+ 1.11%. <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.</i>
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire avec échéance déduite
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité des échéances :	De 0 % à 0,50 % maximum

Article 3 : la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la Communauté d'Alès Agglomération est accordée à 50% pour la **durée totale** du contrat de prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 :

Le Conseil communautaire s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Article 5 :

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

C2014_06_20_3

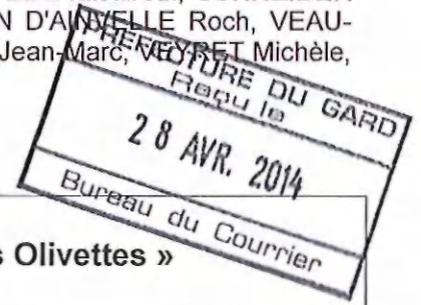
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'ANDRELLA Roch, VEAUVEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Garantie d'emprunt « ARAAP »

Travaux de réhabilitation du Foyer d'hébergement « ESAT les Olivettes »

Montant : 1 530 000 € (prêt CDC)

Le Conseil de Communauté,

Vu les articles L.5111-4 et L.5214-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil Communautaire en date du 7 janvier 2013 adoptant les nouveaux statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la demande de garantie d'emprunt formulée par l'Association « ARAAP » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin d'effectuer le rachat et les travaux d'amélioration du foyer d'hébergement « Les Olivettes » sise 96, Bd Charles Peguy BP 80295 30106 ALES ;

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce la compétence en matière d'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire et que le projet de rénovation du foyer d'hébergement « Les Olivettes » s'inscrit dans cette démarche ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 :

L'assemblée délibérante de la Communauté d'Alès Agglomération accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de **1 530 000 €uros** (*Un Million Cinq Cent Trente Mille Euros*) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC)

Ce prêt **Phare** est destiné à financer des travaux de rénovation de 92 logements du foyer d'Hébergement « ESAT Les Olivettes » sise – Bd Charles Peguy BP 80295, 30106 Alès Cedex

Article 2: les caractéristiques du prêt sont les suivantes

Ligne du Prêt : Montant:	PHARE 1 530 000 euros
Durée totale :	25 ans (100 trimestres)
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Taux d'intérêt annuel fixe :	2,99 %
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire avec échéance déduite

Article 3: La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la Communauté d'Alès Agglomération est accordée pour la **durée totale du** contrat de prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 :

Le Conseil Communautaire s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Article 5 :

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_20_4

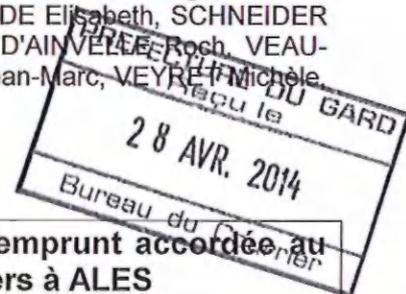
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRETIÈRE Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Déclaration de l'intérêt communautaire de garantie d'emprunt accordée au programme de réhabilitation de 4 logements Montée des Lauriers à ALES

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2252-2,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil de Communauté d'Alès Agglomération en date du 7 janvier 2013 relative à l'adoption de nouveaux statuts et lancement de la procédure de modification statutaire,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce de par ses statuts la compétence obligatoire en matière d'équilibre social de l'habitat au travers de l'amélioration du patrimoine bâti déclaré intérêt communautaire,

Considérant que le Programme Local de l'Habitat d'Alès Agglomération prévoit la réhabilitation d'un certain nombre de logements sociaux dans différents secteurs,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Communauté d'Alès Agglomération de pouvoir accorder sa garantie aux emprunts contractés par certains opérateurs de logements sociaux afin de permettre la réalisation des projets,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

L'opération désignée ci-dessus vient renforcer le parc de logements sociaux prévus par le programme local de l'habitat d'Alès Agglomération et répond à la demande croissante de logements de qualité.

Est donc d'intérêt communautaire, la réalisation par NEOLIA 34, Rue de la Combe aux Biches - BP 75267 - 25205 Montbéliard Cedex de l'opération suivante :

- **Réhabilitation de 4 logements à ALES, 176, Montée des Lauriers**

La Communauté d'Alès Agglomération apportera sa garantie à la réalisation par NEOLIA du programme d'emprunts réalisés pour cette opération.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR 2014

Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_20_5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

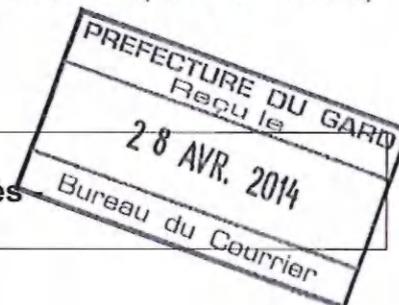
ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAUVEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

**Objet : Garantie d'emprunt «NEOLIA»
Réhabilitation de 3 logements 176 Montée des Lauriers – Alès
Montant : 200 848 € (prêt CDC PLUS)**



Le Conseil de Communauté,

Vu les articles L.5111-4 et L.5214-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil Communautaire en date du 7 janvier 2013 adoptant les nouveaux statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la demande de garantie d'emprunt formulée par la Société « NEOLIA », ayant son siège Social au 34, Rue de la Combe aux Biches -BP 75267 25205 Montbéliard Cedex, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin d'effectuer le rachat et les travaux d'amélioration d'un ensemble de 4 logements (3 PLUS et 1 PLAI) sise 176 Montée des Lauriers, 30100 ALES,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce la compétence en matière d'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire et que le projet de réhabilitation de ces logements s'inscrit dans cette démarche,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 :

L'assemblée délibérante de la Communauté d'Alès Agglomération accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de **200 848 €uros** (*Deux Cent Mille Huit Cent Quarante Huit €uros*) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC).

Ce prêt **PLUS** est destiné à financer des travaux de rénovation de 3 logements situés au 176, Montée des Lauriers 30100 Alès.

Article 2 : Les caractéristiques du prêt sont les suivantes

Montant:	200 848 euros
Durée Préfinancement	24 mois
Taux de préfinancement	Livret A en vigueur + 60 pdb
Durée d'amortissement	40 ans
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date du contrat de Prêt + 60 pdb <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit de l'échéance <i>Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés</i>
Périodicité :	Annuelle
Index :	Livret A en vigueur + 60 pdb
Modalité de révision :	Double Révisabilité Limitée
Taux de progressivité des échéances :	De 0 % à 0,50% maximum <i>(actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A)</i>
Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité des emprunts	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%

Article 3 : La garantie est apportée aux conditions suivantes

La garantie de la Communauté d'Alès Agglomération est accordée pour la **durée totale** du contrat de prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Il est précisé que, si la durée de préfinancement retenue par l'emprunteur est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de celle-ci et si cette durée est égale ou supérieure à douze mois, les intérêts feront l'objet d'une capitalisation sauf si l'Emprunteur opte pour le paiement des intérêts de la période.

Article 4 :

Le Conseil Communautaire s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Article 5 :

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Emprunteur.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_20_6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAUVEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILLE Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

**Objet : Garantie d'emprunt « NEOLIA »
Réhabilitation d' 1 logement, 176 Montée des Lauriers - Alès -
Montant : 62 690 € (prêt CDC PLAI)**



Le Conseil de Communauté,

Vu les articles L.5111-4 et L.5214-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil Communautaire en date du 7 janvier 2013 adoptant les nouveaux statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la demande de garantie d'emprunt formulée par la Société « NEOLIA », ayant son siège social au 34, Rue de la Combe aux Biches -BP 75267 25205 Montbéliard Cedex, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin d'effectuer le rachat et les travaux d'amélioration d'un ensemble de 4 logements (3 PLUS et 1 PLAI) sise 176 Montée des Lauriers 30100 ALES ;

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce la compétence en matière d'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire et que le projet de réhabilitation de ces logements s'inscrit dans cette démarche ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 :

L'assemblée délibérante de la Communauté d'Alès Agglomération accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de **62 690 Euros** (*Soixante Deux Mille Six Cent Quatre Vingt Dix Euros*) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC).

Ce prêt **PLAI** est destiné à financer des travaux de rénovation d'1 logement situé au 176 Montée des Lauriers 30100 Alès.

Article 2 : Les caractéristiques du prêt sont les suivantes

Montant:	62 690 euros
Durée Total du prêt	40 ans
Périodicité des échéances:	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date du contrat de Prêt - 20 pdb <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit de l'échéance <i>Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous la forme d'intérêts différés</i>
Modalité de révision :	Double Révisabilité Limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0 % à 0,50% maximum <i>(actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A)</i>
Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité des emprunts	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%

Article 3 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la Communauté d'Alès Agglomération est accordée pour la **durée totale** du contrat de prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 :

Le Conseil Communautaire s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Article 5 :

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_20_7

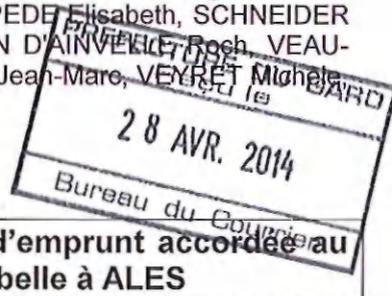
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVILLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Déclaration de l'intérêt communautaire de garantie d'emprunt accordée au programme de réhabilitation de 19 logements Quartier Rochebelle à ALES

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2252-2,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil de Communauté d'Alès Agglomération en date du 7 janvier 2013 relative à l'adoption de nouveaux statuts et lancement de la procédure de modification statutaire,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce de par ses statuts la compétence obligatoire en matière d'équilibre social de l'habitat au travers de l'amélioration du patrimoine bâti déclaré intérêt communautaire,

Considérant que le Programme Local de l'Habitat d'Alès Agglomération prévoit la réhabilitation d'un certain nombre de logements sociaux dans différents secteurs,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Communauté d'Alès Agglomération de pouvoir accorder sa garantie aux emprunts contractés par certains opérateurs de logements sociaux afin de permettre la réalisation des projets,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

L'opération désignée ci-dessus vient renforcer le parc de logements sociaux prévus par le Programme Local de l'Habitat d'Alès Agglomération répond à la demande croissante de logements de qualité.

Est donc d'intérêt communautaire, la réalisation par NEOLIA 34, Rue de la Combe aux Biches - BP 75267 - 25205 Montbéliard Cedex de l'opération suivante :

- **Réhabilitation de 19 logements à ALES, quartier Rochebelle - 1 Chemin de la Mine et Allée des Platanes -**

La Communauté d'Alès Agglomération apportera sa garantie à la réalisation par NEOLIA du programme d'emprunts réalisés pour cette opération.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PRÉFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_20_8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

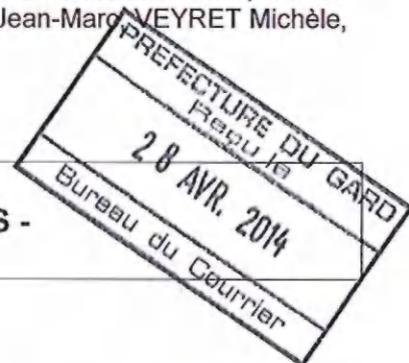
ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Garantie d'emprunt « NEOLIA »
Réhabilitation de 14 logements Quartier de Rochebelle – ALES -
Montant : 818 848 € (prêt CDC PLUS)



Le Conseil de Communauté,

Vu les articles L.5111-4 et L.5214-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil Communautaire en date du 7 janvier 2013 adoptant les nouveaux statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la demande de garantie d'emprunt formulée par la Société « NEOLIA », ayant son siège Social au 34, Rue de la Combe aux Biches -BP 75267 25205 Montbéliard Cedex, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin d'effectuer le rachat et les travaux d'amélioration d'un ensemble de 19 logements sise Allée des platanes, Quartier de Rochebelle 30100 ALES ;

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce la compétence en matière d'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire et que le projet de réhabilitation de ces logements s'inscrit dans cette démarche,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 :

L'assemblée délibérante de la Communauté d'Alès Agglomération accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de **818 848 €uros** (*Huit Cent Dix Huit Mille Huit Cent Quarante Huit Euros*) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC).

Ce prêt **PLUS** est destiné à financer des travaux de rénovation de 14 logements Quartier de Rochebelle sise Allée des Platanes 30100 Alès.

Article 2 : les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant:	818 848 €uros
Durée Préfinancement	24 mois
Taux de préfinancement	Livret A en vigueur + 60 pdb
Durée d'amortissement	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A en vigueur + 60 pdb
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date du contrat de Prêt + 60 pdb (<i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>)
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit de l'échéance <i>Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous la forme d'intérêts différés</i>
Modalité de révision :	Double Révisabilité Limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,50% maximum <i>(actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du livret A)</i>
Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité des emprunts	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%

Article 3 : la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la Communauté d'Alès Agglomération est accordée pour la **durée totale** du contrat de prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Il est précisé que, si la durée de préfinancement retenue par l'emprunteur est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de celle-ci et si cette durée est égale ou supérieure à douze mois, les intérêts feront l'objet d'une capitalisation sauf si l'Emprunteur opte pour le paiement des intérêts de la période.

Article 4 :

Le Conseil communautaire s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Article 5 :

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

Service : Direction Générale
Réf : JPB/DB
Tél. : 04.66.56.43.24

C2014_06_20_9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AMIELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEAU-VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Garantie d'emprunt « NEOLIA »
Réhabilitation de 5 logements Quartier de Rochebelle – ALES -
Montant : 246 590 € (prêt CDC PLAI)

Le Conseil de Communauté,

Vu les articles L.5111-4 et L.5214-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la délibération C 2013.01.01 du Conseil Communautaire en date du 7 janvier 2013 adoptant les nouveaux statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

Vu la demande de garantie d'emprunt formulée par la Société « NEOLIA », ayant son siège Social au 34, Rue de la Combe aux Biches -BP 75267 25205 Montbéliard Cedex, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin d'effectuer le rachat et les travaux d'amélioration d'un ensemble de 19 logements sise Allée des platanes, Quartier de Rochebelle 30100 ALES ;

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération exerce la compétence en matière d'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire et que le projet de réhabilitation de ces logements s'inscrit dans cette démarche ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Article 1 :

L'assemblée délibérante de la Communauté d'Alès Agglomération accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de **246 590 Euros** (*Deux Cent Quarante Six Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dix Euros*) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC).

Ce prêt PLAI est destiné à financer des travaux de rénovation de 5 logements Quartier de Rochebelle sise Allée des platanes 30100 Alès.

Article 2 : les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant:	246 590 euros
Durée total du prêt	40 ans
Périodicité :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date du contrat de Prêt - 20 pdb <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit de l'échéance <i>Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous la forme d'intérêts différés</i>
Modalité de révision :	Double Révisabilité Limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0 % à 0,50% maximum <i>(actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A)</i>
Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité des emprunts	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%

Article 3 : la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la Communauté d'Alès Agglomération est accordée pour la **durée totale** du contrat de prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 :

Le Conseil Communautaire s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Article 5 :

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

Service : Pôle Mécanique Alès
Réf : PC / GK – Avril 2014
Tél. : 04 66 30 81 33

C2014_06_21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Tarifs complémentaires applicables en 2014 pour le site du Pôle Mécanique Alès Cévennes suite à l'évolution des prestations de location et articles publicitaires proposés.

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération C 2013.12.09 du Conseil de Communauté en date du 12 décembre 2013 relative aux tarifs 2014,

Vu la délibération B 2014.02.10 du Bureau de Communauté en date du 06 février 2014, relative à l'acquisition du Show Room auprès de la SAEM'Alès,

Considérant qu'il convient d'adopter pour l'année 2014, les tarifs de vente pour de nouveaux articles publicitaires proposés sur le site,

Considérant qu'il convient également, suite à l'acquisition du bâtiment Show Room, d'adopter des nouveaux tarifs de location des bureaux n°2 et n°6, conformément aux conventions déjà établies avec la SAEM Alès.

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,



DÉCIDE

D'adopter ces tarifs complémentaires pour l'année 2014 :

Détail des prestations de location bureau n°2 (Show Room 23.40 m ²)	Montant € H.T
Location mensuelle du bureau n°2 -	192.87
Charges mensuelles du bureau n°2 -	87.93

Détail des prestations de location bureau n°6 (Show Room 48 m ²)	Montant € H.T
Location mensuelle du bureau n°6	423.59
Charges mensuelles du bureau n°6	181.41

Articles publicitaires	Montant € H.T
Parapluie haut de gamme modèle « le Mans »	40.84
Parapluie bas de gamme	10.00
Bonnet acrylique noir	10.00
Porte clés lampe	4.17
Stylo (métal)	4.17
Stylo modèle amortisseur (coloris vert et noir)	2.50
Stylo modèle boule gomme (coloris noir)	2.50
Gilet polaire sans manche	20.83
Carnet mémo avec Stylo	5.00
Tour de cou	3.33
Poncho Kway	3.33
Sac vintage	32.50
Porte clef logo Pôle Mécanique Alès Cévennes	3.33

Application d'une remise de 20% sur tous les articles publicitaires mis en vente sur le Pôle Mécanique Alès Cévennes accordée à tous les agents de la collectivité d'Alès Agglomération, CCAS, Ville d'Alès et autres communes rattachées par convention de partenariat au Comité d'Oeuvre Sociale de la ville d'Alès, sur présentation de la carte COS ou carte professionnelle.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE: 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN

Service : Développement Economique
Réf : AL-27/04/2013
Tél. : 04 66 55 84 01

C2014_06_22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Parc des Expositions – Vote de tarifs complémentaires de location

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération C 2013.12.05 du Conseil de Communauté du 12 décembre 2013 portant acquisition du Parc des Expositions,

Vu la délibération C 2013.12.09 du Conseil de Communauté du 12 décembre 2013 fixant les tarifs 2014 de location du Parc des Expositions,

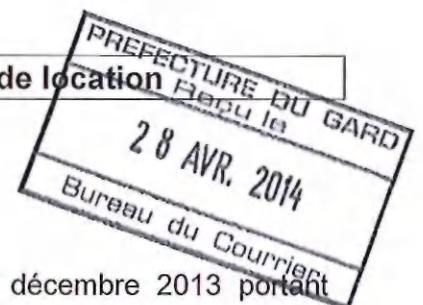
Considérant la nécessité de préciser les conditions tarifaires d'occupation de cet équipement,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De fixer ainsi qu'il suit les tarifs 2014 complémentaires concernant la location du Parc des Expositions :

Salle 1 – 1 800 m ² autres jours	1 550 €
Demie Salle 2 ou Demie Salle 3 - 1 jour	800 €



Salle 2 ou Salle 3 – ½ jour	800 €
Demie journée montage ou démontage	550 €
Salle 2 ou salle 3 – autres jours	1 120 €
Salle 1+2 ou Salle 2+3 – autres jours	1 900 €
Location du restaurant	270 €
Acompte	30% du montant TTC de la location
Caution	10% du montant TTC de la location avec un minimum de 1 500 € TTC

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Habitat
Réf : PS
Tél. : 04 66 86 64 20

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Programme d'Amélioration de l'Habitat – OPAH
Attribution des subventions aux propriétaires
Liste des bénéficiaires n° 3



Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil de Communauté C 2013.02.11 du 24 janvier 2013 relative aux modalités d'attribution de subventions aux propriétaires pour la réhabilitation des logements anciens ou pour réduire la précarité énergétique,

Considérant que dans le cadre des projets d'amélioration de l'habitat ancien la Communauté d'Alès Agglomération peut verser des subventions pour faciliter l'engagement des travaux,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De l'attribution des subventions aux bénéficiaires suivants (liste ci-annexée).



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

LISTE DES BENEFICIAIRES N°3 CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 AVRIL 2014

Propriétaire	Adresse du propriétaire	Adresse complète du projet	Subvention en Euros	Type
VINCON Paul	La Baie Blanche -La Bastide 30270 SAINT JEAN DU GARD	465 c la Borie 30270 SAINT JEAN DU GARD	470	FACADE
SELLIER Nathalie	47 avenue des Essarts 95800 CERGY	465c la Borie Blanche 30270 SAINT JEAN DU GARD	527	FACADE
BAECILE Gabrielle	6 rue de la Tramontane 30350 ST JEAN DE SERRES	6 rue de la Tramontane 30350 SAINT-JEAN-DE-SERRES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
MALHAUTIER Myriam	8 chemin des coquelicots 30340 ST PRIVAT DES VIEUX	8 chemin des coquelicots 30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX	500	ENERGIE HABITER MIEUX
KARRAD Sahnoune et Fatima	171 quai de Grabieux 30520 SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES	171quai de Grabieux 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
BENHAMADA Amar	276 chemin Lefebvre 30520 SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES	276 chemin Lefebvre 30520 SAINT MARTIN DE VALGALGUES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
DORTE Jean Georges	27 montée du Viget 30100 ALES	27 montée du Viget 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
CABANE Georges	190 chemin de Bouzac, Tamaris 30100 ALES	190 chemin de Bouzac, Tamaris 30100 ALES	2 148	FACADE
CABANE Georges	190 chemin de Bouzac, Tamaris 30100 ALES	190 chemin de Bouzac, Tamaris 30100 ALES	1 074	PROPRIETAIRE OCCUPANT
SARL INNOV OPTIQUE (ROURE JOËL)	14 rue Albert 1er 30100 ALES	14 rue Albert 1er 30100 ALES	1 000	DEVANTURE
MARTIN Monique	92c avenue d'Alsace 30100 ALES	92c avenue d'Alsace 30100 ALES	420	FACADE
MARTIN Monique	92c avenue d'Alsace 30100 ALES	92c avenue d'Alsace 30100 ALES	210	PROPRIETAIRE OCCUPANT
BAAZIZ Atmane	274 ch du Haut Brésis 30100 ALES	274 ch du Haut Brésis 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
SELARL Cabinet Docteur RAIMBAULT	14 rue Frédéric Mistral 30100 ALES	14 rue Frédéric Mistral 30100 ALES	2 640	FACADE
MARTINEZ Frédéric	8 Rue Blanqui 30100 ALES	8 rue Blanqui 30100 ALES	1 600	FACADE
MARTINEZ Frédéric	8 Rue Blanqui 30100 ALES	8 rue Blanqui 30100 ALES	1 500	PROPRIETAIRE OCCUPANT
SCHAAPMAN Anne Marie	10 rue Paul Arène 30100 ALES	10 rue Paul Arène 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
COPROPRIETE NEXITY LAMY Alès (Sandrine DIAGO)	15 place Henri Barbusse 30100 ALES	3 rue Edgar Quinet 30100 ALES	3 545	FACADE
GABRILLARGUES Bernard et Isabelle	5 rue des Pinsons 30100 ALES	5 rue des Pinsons 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
HACQUEL André	249a chemin des Dupines 30100 ALES	249a chemin des Dupines 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
AIT HABIB Mohamed	52 route du pont de Grabieux 30100 ALES	52 route du pont de Grabieux 30100 ALES	2 000	FACADE
VARRAUD Karine	247 lot le moulin cévenol 30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES	4 impasse Michelet BOUCOIRAN-ET-NOZIERES	1 500	FACADE
BLANC Florence	891 avenue de la Jouannenque 30340 SALINDRES	891, avenue de la Jouannenque (3) 30340 SALINDRES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
Commune de Saint-Paul-la-Coste	place de la mairie 30480 SAINT PAUL LA COSTE	place de la mairie 30480 SAINT PAUL LA COSTE	6 740	FACADE
VERSET Colette	La rouviérète -110 route d'alès 30340 MONS	La rouviérète - 110 route d'Alès 30340 MONS	500	ENERGIE HABITER MIEUX
HALTER René ou RADIÈRE Sandrine	594 chemin des Gypières 30140 GENERARGUES	594 ch des Gypières GENERARGUES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
JANNOT Dominique	2 Rue Henri Gély 30340 SALINDRES	2 rue Henri Gély 30340 SALINDRES	3 420	FACADE
BONNET Mireille Marcel	77 chemin des bleuets - Mazac 30340 SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX	77 chemin des bleuets - Mazac (2) 30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX	500	ENERGIE HABITER MIEUX
CASTANIER Monique	90 impasse de la coste 30560 SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS	90 impasse de la coste 30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	500	ENERGIE HABITER MIEUX

Sarl VINALI (Thierry PLOY)	4 rue de la République 30100 ALES	78 Grand rue 30270 SAINT JEAN DU GARD	298	DEVANTURE
COLIN Jacky	8 rue du Luxembourg 30140 ANDUZE	8 rue du Luxembourg 30140 ANDUZE	1 000	DEVANTURE
CORBIER LAFAYETTE Hubert	185 Grand Rue 30270 SAINT JEAN DU GARD	465c la borie blanche 30270 SAINT JEAN DU GARD	764	FACADE
QUESADA Francisco	12 allée du Grand Chêne 30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	12 allée du Grand Chêne (2) 30520 SAINT MARTIN DE VALGALGUES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
ROUGIER Emmanuel	7 Impasse des Lavandes 30100 ALES	5 boulevard Gambetta 30100 ALES	1 460	FACADE
GLAS Jean-Marie	8 place de l'Hôtel de Ville 30100 ALES	8 place de l'Hôtel de Ville 30100 ALES	1 000	DEVANTURE
GULLIN Thierry	Mas Praden -11 rue des alouettes 30320 MARGUERITTES	1 rue Salvador Allende 30100 ALES	222	DEVANTURE
LAFUENTE Geneviève	1534 chemin du Haut Brésis 30100 ALES	1534 chemin du Haut Brésis 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
BELLIARD Olivier	2 rue des marronniers 30100 ALES	2 rue des marronniers 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
LLINARES Pedro	417 chemin du Blacou 30340 ST JULIEN LES ROSIERS	26 avenue Carnot 30100 ALES	740	FACADE
LORE Joseph	7 impasse Marcel Pagnol 30100 ALES	7 impasse Marcel Pagnol 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
GRANAT Huguette	810 chemin de Bruèges 30100 ALES	810 chemin de Bruèges 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
BERBON Huguette	8 rue Montgolfier 30100 ALES	8 rue Montgolfier 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
BONICEL Christian	6 impasse Gabriel Fauré 30100 ALES	6 impasse Gabriel Fauré 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
CHANEAC Brigitte	7 place de la république 30140 Anduze	7 Place de la République 30140 ANDUZE	2 560	FACADE
LANOIR Marie-Laure	"L'Endroune" rue du Portail Viterne 30360 VEZENOBRES	L'Endroune rue Portail de Viterne 30360 VEZENOBRES	4 440	FACADE
HARO Ghislain	Chemin de Lasparens La Lézardiere 30360 VEZENOBRES	Chemin Lasparens La Lézardiere 30360 VEZENOBRES	12 940	FACADE
PERRIN Claude	52 rue Henri Merle 30340 SALINDRES	54 rue Henri Merle 30340 SALINDRES	4 000	FACADE
MARKOWSKI Jean	23 chemin de fondarène 30350 LEZAN	23 chemin de fondarène 30350 LEZAN	500	ENERGIE HABITER MIEUX
SARL LE TEMPS DE PLAIRE (JOUANEN Magali)	70 Grand rue 30270 SAINT JEAN DU GARD	70 Grand rue 30270 SAINT JEAN DU GARD	1 000	DEVANTURE
SAS BOMBA SAINT-VINCENT (CASULA Jean Marc (les petites bombes)	17 rue Saint-Vincent 30100 ALES	17 rue Saint-Vincent 30100 ALES	1 000	DEVANTURE
SARL LE MANEGE A GATEAUX (BAILLE Etienne)	5 boulevard Louis Blanc 30100 ALES	5 boulevard Louis Blanc 30100 ALES	324	DEVANTURE
LAFUMA Michel ou BOISSET Brigitte	9 rue Fernand Pelloutier 3011 ALES	9 rue Fernand Pelloutier 30100 ALES	801	FACADE
CASTEJON Sylvia - LOOK COIFFURE	759 vieille route d'Anduze 30140 BAGARD	23 rue Albert 1er (2) 30100 ALES	614	DEVANTURE
SAS AD LIB	14 boulevard Louis Blanc 30100 ALES	14 boulevard Louis Blanc 30100 ALES	197	DEVANTURE
SCI SABKAH (GUERMACHE Magid)	31 impasse des pétunias 30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX	15, avenue d'Alsace (2) 30100 ALES	5 920	FACADE
MARTINET Michel	13 imp Franz Liszt 30100 ALES	13 imp Franz Liszt 30100 ALES	500	ENERGIE HABITER MIEUX
CHAPELLE Jean Pierre	77 avenue d'Anduze 30100 ALES	77 avenue d'Anduze (2) 30100 ALES	780	FACADE
SCP SAINT-MARTIN-CANONGE	10 rue Pasteur 30100 ALES	13 rue Pasteur 30100 ALES	1 611	FACADE
SOUJOL Simone	205 route d'Anduze 30140 MASSILLARGUES ATUECH	205 rte d'Anduze 30140 MASSILLARGUES ATUECH	500	ENERGIE HABITER MIEUX
SEGURA Michel	6 rue des acacias 30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX	6 rue des acacias 30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX	1 743	FACADE
TOTAL SUBVENTIONS			84 208	EUROS

Total TVA 119 640 €

TOTAL TRAVAUX HT

610 412 €

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Tourisme
Réf : MR/2014TOUR01
Tél. : 04.66.52.32.15

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_24

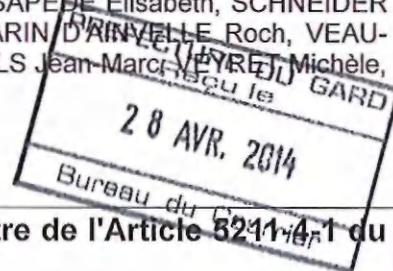
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'ARVILLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Convention de mise à disposition de services au titre de l'Article 5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-4-1 et suivants; D.5211-16 ; L5711-1 et suivants ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 111 ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et notamment son article 166 ;

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et notamment son article 65 ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment son article 55 ;

Vu le décret n°2011-515, du 10 mai 2011, relatif au calcul des modalités de remboursement des frais de fonctionnement des services mis à disposition dans le cadre de l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°09-05-18 du 12 mai 2009 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes en lui octroyant la compétence « promotion, communication du développement touristique, des produits touristiques, à l'échelle du Pays des Cévennes, soit directement, soit par la participation à une Agence de Développement » ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-044-0002 en date du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération ;

Considérant que « les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres I^{er} et II du titre I^{er} du livre II de la présente partie » ;

Considérant que ces dispositions renvoient alors aux règles applicables aux EPCI, ainsi cette mise à disposition doit être conforme aux dispositions de l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sus-évoqué ;

Considérant que ledit article stipule au II°/ que lorsqu'une commune a conservé tout ou partie de ses services dans les conditions prévues au premier alinéa du I, ces services sont en tout ou partie mis à disposition de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale auquel la commune adhère pour l'exercice des compétences de celui-ci ;

Considérant que cette mise à disposition est applicable au transfert de compétence et mise à disposition intervenue entre la Communauté d'Alès Agglomération et le Pays Cévennes ;

Considérant que seule la compétence « promotion, communication du développement touristique, des produits touristiques, à l'échelle du Pays des Cévennes, soit directement, soit par la participation à une Agence de Développement » a été transférée au Pays Cévennes, la Communauté d'Alès Agglomération ayant conservé l'accueil touristique notamment ;

Considérant que ce transfert nécessite la mise à disposition partielle du Service Tourisme au Pays Cévennes pour une part de son activité ;

Considérant qu'il y a lieu de définir les modalités de remboursement des frais ainsi engagés par la Communauté d'Alès Agglomération pour la mise en œuvre d'activités relevant du Pays Cévennes ;

Considérant qu'il convient de régulariser la situation par voie de convention pour l'année 2013 ;

Considérant toujours dans le IV°/ du même article que : « Dans le cadre des mises à disposition prévues aux II et III, une convention conclue entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale et chaque commune intéressée en fixe les modalités après consultation des Comités Techniques compétents. Cette convention prévoit notamment les conditions de remboursement par la commune ou l'établissement public bénéficiaire de la mise à disposition des frais de fonctionnement du service. Les modalités de ce remboursement sont définies par décret » ;

Considérant en outre que les fonctionnaires territoriaux et agents territoriaux non titulaires affectés au sein d'un service ou d'une partie de service mis à disposition en application des II ou III sont de plein droit et sans limitation de durée mis à disposition, à titre individuel, selon le cas, du président de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou du maire. Ils sont placés, pour l'exercice de leurs fonctions, sous son autorité fonctionnelle. Les modalités de cette mise à disposition sont réglées par la convention ;

Considérant que le remboursement des frais de fonctionnement du service mis à disposition en application du II de l'article L5211-4-1 s'effectue sur la base d'un coût unitaire de fonctionnement du service, multiplié par le nombre d'unités de fonctionnement constatées par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou la commune bénéficiaire de la mise à disposition ;

Considérant que la convention définit la méthode retenue pour la détermination du coût unitaire de fonctionnement et comprend une prévision d'utilisation du service mis à disposition, exprimée en unités de fonctionnement ;

Considérant que le coût unitaire comprend les charges liées au fonctionnement du service et en particulier les charges de personnel, les fournitures, le coût de renouvellement des biens et les contrats de services rattachés, à l'exclusion de toute autre dépense non strictement liée au fonctionnement du service ;

Considérant enfin, dans ces conditions, qu'il y a lieu de formaliser ces échanges par voie de convention ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Il est décidé d'acter la signature d'une convention de mise à disposition de services au titre de l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales entre le Pays Cévennes et la Communauté d'Alès Agglomération, afin de convenir des modalités de remboursements, de régulariser les frais engagés par la Communauté d'Alès Agglomération au titre des missions relevant du Pays Cévennes.

ARTICLE 2 :

Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président d'Alès Agglomération ou toute personne ayant reçu délégation à cet effet, à signer tout acte ou tout document afférents, y compris les actes à venir.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Développement
économique
Réf : SF/MB
Tél. : 04 66 55 84 00

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Demandes de subventions « Assistanes à maîtrise d'ouvrage zone d'habitat site Crouzet »

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération possède 2,43 hectares sur le site acquis à la Société Crouzet, qu'elle souhaite reconvertir en privilégiant de l'habitat du fait de la typologie du site et de son environnement,

Considérant que le projet de territoire Alès Agglomération affirme la volonté du territoire de développer un urbanisme durable et de qualité pour offrir à tous les habitants de bonnes conditions de vie,

Considérant que le PLH d'Alès Agglomération 2014-2019 réaffirme également cette volonté et souligne la nécessité de répondre à l'aspiration des primo-accédants qui disposant d'un budget de 170 000 € HT, trouvent difficilement satisfaction sur le marché libre,

Considérant que ce projet est l'occasion de proposer d'autres modèles d'aménagement, de créer les conditions favorables à l'accueil de populations diversifiées avec une mixité de produits à un coût économiquement abordable,

Considérant que pour mener à bien ce projet expérimental, la Communauté d'Alès Agglomération souhaite être accompagnée par des assistants à maîtrise d'ouvrage, d'une part par une équipe



pluridisciplinaire et, d'autre part, plus particulièrement par un spécialiste en matière d'habitat participatif,

Considérant la nécessité de solliciter les financeurs potentiels pour la réalisation du projet,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

D'approuver :

- La réalisation du Projet : Assistance à maîtrise d'ouvrage zone d'habitat « site Crouzet »

Dont le coût estimatif global est de **60 000 € HT**

- Le plan de financement correspondant joint en annexe.

D'autoriser Monsieur le Président :

- à solliciter les subventions et à intervenir à la signature de tous documents relatifs à l'obtention des dites subventions,
- à intervenir à la signature de tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération,
- à modifier le plan de financement ci-joint en annexe en fonction soit de la variation éventuelle du coût d'objectif, soit des possibilités financières des partenaires identifiés ou de tout autre partenaire éventuel.



**Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN**

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION C2014_06_25 CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 24 AVRIL 2014

Objet : Demandes de subventions « Assistanes à maîtrise d'ouvrage zone d'habitat site Cruzet »

Coût estimatif du projet : 60 000 € HT

Plan de financement du projet :

ORGANISMES	Montant en Euros	% (≈)
ETAT- FNADT	42 000 €	70 %
<i>Sous total</i>	<i>42 000 €</i>	<i>70 %</i>
Communauté d'Alès Agglomération	18 000 €	30 %
Total	60 000 € HT	100 %

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014**

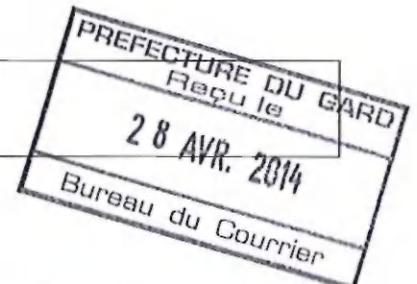
ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

**Objet : Hydraulique - Poste de technicien de rivière
Année 2014 - Demandes de subventions**



Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le poste de Technicien du service hydraulique de la Communauté d'Alès Agglomération nécessaire à la gestion et l'entretien des cours d'eau et milieux aquatiques, peut être subventionné à hauteur de 80 %,

Considérant que le montant prévisionnel du coût du poste de Technicien de rivière pour l'année 2014 est estimé à 57 000 € pour le traitement budgétaire et les frais de fonctionnement,

Considérant la nécessité de solliciter le concours de tout organisme habilité afin de financer ce poste de Technicien,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

AUTORISE

Monsieur le Président à intervenir à la signature de tous documents relatifs à l'obtention de ces subventions.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Assainissement collectif

Conventions de mise à disposition du service assainissement collectif des communes à la Communauté d'Alès Agglomération

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-4-1 et D5211-16,
Vu la délibération C 2013.01.01 en date du 7 janvier 2013 relative aux statuts d'Alès Agglomération et prévoyant la compétence assainissement,

Considérant que suite au transfert de la compétence assainissement collectif des communes vers la Communauté d'Alès Agglomération, le service assainissement collectif des communes est mis à la disposition de la Communauté d'Alès Agglomération,

Considérant qu'il convient de fixer les modalités techniques et financières de cette mise à disposition,

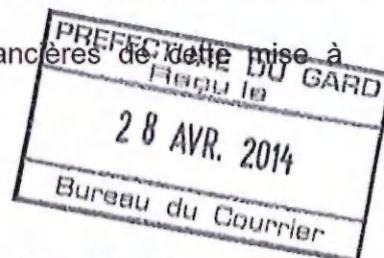
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

AUTORISE

Monsieur le Président à signer une convention avec chaque commune afin de fixer les modalités de la mise à disposition du service assainissement collectif des communes à la Communauté d'Alès Agglomération.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Subventions
S/C Pôle Temps Libre
Tél. : 04 66 56 43 48

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_28

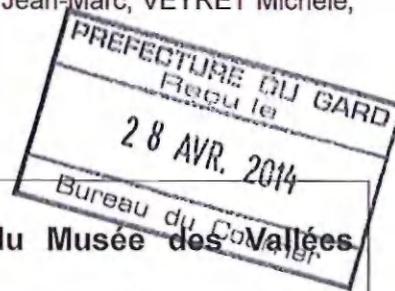
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSACKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.



Objet : Demande(s) de Subvention(s)

« Chantier des collections dans le cadre du transfert du Musée des Vallées cévenoles à Maison Rouge »

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le projet de transfert du Musée des Vallées cévenoles à la filature de Maison rouge étant entré en phase de travaux, il convient parallèlement de préparer les collections proprement dites, à leur déménagement tant dans l'exposition permanente que dans les réserves,

Considérant que le Musée des Vallées cévenoles a fermé ses portes au public le 31 octobre 2013 afin de pouvoir engager rapidement le chantier des collections,

Considérant qu'une mission d'expertise a été commandée et financée par l'association du Musée des Vallées cévenoles, jusqu'ici gestionnaire des collections, afin d'établir une faisabilité et un coût prévisionnel de ce chantier,

Considérant qu'il serait réalisé par les personnels du musée avec une formation préalable et que le déménagement proprement dit ne ferait pas appel à des professionnels à l'exception de matériels très lourds nécessitant grutage (filature de Ste Croix),

Considérant que la mission d'expertise a identifié la procédure de réalisation du chantier et des moyens à mettre en œuvre,

Considérant que le coût du chantier des collections pour le transfert du musée est estimé à 68 355,12 € TTC,

Considérant la nécessité de solliciter les financeurs potentiels pour la réalisation du projet,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

D'approuver :

➤ La réalisation du Projet :

« Chantier des collections dans le cadre du transfert du Musée des Vallées cévenoles à Maison Rouge »

Dont le coût estimatif global est de : **68 355,12 € TTC**

➤ Le plan de financement correspondant joint en annexe.

D'autoriser Monsieur Le Président :

- à solliciter les subventions et à intervenir à la signature de tous documents relatifs à l'obtention des dites subventions
- à intervenir à la signature de tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération
- à modifier le plan de financement ci-joint en annexe en fonction soit de la variation éventuelle du coût d'objectif, soit des possibilités financières des partenaires identifiés ou de tout autre partenaire éventuel.

Pour **extrait conforme,**
Le Président,
Max ROUSTAN



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION C2014_06_28 CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 24 AVRIL 2014

Objet : Demande(s) de Subvention(s)

« Chantier des collections dans le cadre du transfert du Musée des Vallées Cévenoles à Maison Rouge »

Coût estimatif du projet : 68 355.12 € TTC

Plan de financement du projet :

ORGANISMES	Montant en Euros	% (≈)
ETAT - DRAC	30 000,00 €	43,89 %
PARC NATIONAL des CEVENNES	24 650,00 €	36,06 %
<i>Sous total</i>	54 650,00 €	79,95 %
Alès Agglomération	13 705,12 €	20,05 %
Total	68 355,12 €	100,00 %

Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

Service : Direction développement durable
Réf : MR/CR/GB/GS
Tél. : 04.66.56.10.64

C2014_06_29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Validation de la liste des bénéficiaires de la subvention de 50 € pour l'aide à l'achat de vélos neufs

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la publication de l'Agenda 21 intercommunal du 21 mars 2007 ;

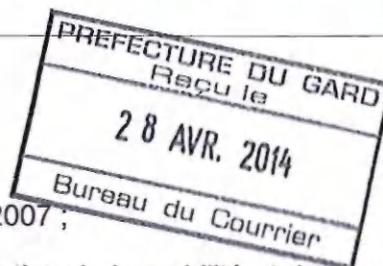
Vu l'engagement n°19 de ce même agenda relatif à l'amélioration de la mobilité et des moyens de communication et, notamment, son action n°3 intitulée « soutien aux initiatives locales contribuant à sensibiliser la population à des pratiques alternatives à l'usage de la voiture individuelle » ;

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement dite « loi Grenelle » ;

Vu la loi Grenelle II proposant de promouvoir l'usage du vélo (synthèse de rapport du 1^{er} groupe pour la lutte contre les changements climatiques et la maîtrise des énergies - actualisé le 16 octobre 2007) ;

Vu l'arrêté préfectoral 2013-044-0002 du 13 février 2013 portant approbation des statuts de la Communauté d'Alès Agglomération ;

Vu la délibération C 2013.05.34 du Conseil de Communauté du 11 avril 2013, attribuant une subvention de 50 € aux particuliers pour l'aide à l'achat de vélos neufs résidant sur l'une des 50 communes de la Communauté d'Alès Agglomération ;



Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération s'est engagée à promouvoir sur son territoire les économies d'énergie et les déplacements doux, dans le cadre de sa politique de développement durable ;

Considérant que, dans ce cadre, la Communauté d'Alès Agglomération souhaite aider au développement de la pratique et de l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement dans les communes et particulièrement sur la voie verte et les pistes cyclables qu'elle a créé à cet effet ;

Considérant que, pour se faire, il est opportun d'inciter les usagers à utiliser ce moyen de déplacement par l'octroi d'une subvention d'aide à l'achat ;

Considérant que le montant de cette subvention est plafonné à 50 Euros par vélo neuf acheté et que celle-ci a été limitée à un vélo par foyer et par an ;

Considérant qu'afin de mieux prendre en compte l'ensemble des exigences en termes de développement durable, et notamment le bilan carbone impacté par le mode de consommation, il est demandé que l'achat dudit vélo soit effectué dans un commerce situé sur l'une des 50 communes de la Communauté d'Alès Agglomération ;

Considérant également que le prix du vélo neuf ne peut être inférieur au montant plafonné de la subvention ;

Considérant que cette subvention sera versée à une liste de bénéficiaires, détenteurs d'un compte bancaire ; ayant adressé une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois garantissant la résidence sur l'une des 50 communes de la Communauté d'Alès Agglomération ; l'original d'une facture nominative acquittée justifiant l'achat du vélo postérieurement au 1^{er} janvier 2013 ; un Relevé d'Identité Bancaire et tout autre document susceptible de faciliter l'instruction de leur demande pour le versement de la dite subvention ;

Considérant que dans une optique d'amélioration du bilan carbone impulsée par l'amorce du Plan Climat Énergie Territorial de la Communauté d'Alès Agglomération, l'ensemble des documents constituant le dossier de demande de subvention pourra être transmis par voie postale.

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

L'attribution des subventions aux bénéficiaires (particuliers, liste ci-annexée), imputées sur le budget de la Communauté d'Alès Agglomération.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

Max ROUSTAN



	Nom	Prénom	Ville	Subvention
1	AGOUDJIL	FAOUZI	30100 ALES	50,00 €
2	AIGON	RENE	30100 ALES	50,00 €
3	ALI AÏCHOUBA	MEHDI	30100 ALES	50,00 €
4	ALILI	NORDINE	30100 ALES	50,00 €
5	ALLEAUME	SYLVAIN	30100 ALES	50,00 €
6	ARABI	ABDELKADER	30100 ALES	50,00 €
7	AUDANT	CLAUDIE	30100 ALES	50,00 €
8	BADDAR	AMAL	30100 ALES	50,00 €
9	BASSAGET	JEAN-CLAUDE	30100 ALES	50,00 €
10	BELHOUL	SORAYA	30100 ALES	50,00 €
11	BELHOULI	KAHINA	30100 ALES	50,00 €
12	BENDJEDDOU	FAIMA	30100 ALES	50,00 €
13	BERMOND	REMI	30100 ALES	50,00 €
14	BERNARD	AYMERIC	30100 ALES	50,00 €
15	BERNARD	CELINE	30100 ALES	50,00 €
16	BONNET	EVELYNE	30100 ALES	50,00 €
17	BOUGOURZI	FATIHA	30100 ALES	50,00 €
18	BOURBON	MICHELE	30100 ALES	50,00 €
19	CADIEU	MARYSE	30100 ALES	50,00 €
20	CANALE	FREDERIC	30100 ALES	50,00 €
21	CARABIN	FLORENCE	30100 ALES	50,00 €
22	CONSTANTIN	FREDERIC	30100 ALES	50,00 €
23	CRASSOUS	JEAN	30100 ALES	50,00 €
24	CUCCHI	SEBASTIEN	30100 ALES	50,00 €
25	DARMANIN	CLAIRE	30100 ALES	50,00 €
26	DOBROSIELSKI	LUCETTE	30100 ALES	50,00 €
27	DOULCET	MAX	30100 ALES	50,00 €
28	DRIOUACH	SAIDA	30100 ALES	50,00 €
29	EVANO	PAULINE	30100 ALES	50,00 €
30	FARINEAU	DAMIEN	30100 ALES	50,00 €

31	FERRARA	NICOLAS	30100 ALES	50,00 €
32	FERREIRA	DAVID	30100 ALES	50,00 €
33	FERRIER	ALAIN	30100 ALES	50,00 €
34	FOURNIER	ALEXANDRA	30100 ALES	50,00 €
35	FRAISSE	CLAIRE	30100 ALES	50,00 €
36	GINOUX	CLEA	30100 ALES	50,00 €
37	GLEIZE	STEPHAN	30100 ALES	50,00 €
38	GOUCHENE	NADIA	30100 ALES	50,00 €
39	GOUDSTIKKER	PATRICE	30100 ALES	50,00 €
40	GRANAT	HUGUETTE	30100 ALES	50,00 €
41	GRESSE	RENEE	30100 ALES	50,00 €
42	GUGLIELMINETTI	CAROLE	30100 ALES	50,00 €
43	ILHA	KARIM	30100 ALES	50,00 €
44	JACQUES	SABRINA	30100 ALES	50,00 €
45	KORDJANI	AHMED	30100 ALES	50,00 €
46	LAURENT	BEATRICE	30100 ALES	50,00 €
47	LE PABIC-GAZAIX	MARIE- THERESE	30100 ALES	50,00 €
48	LEBRET	NELLY	30100 ALES	50,00 €
49	LETELLIER- DUBOIS	MUGUETTE	30100 ALES	50,00 €
50	MALINVERNI	CELINE	30100 ALES	50,00 €
51	MARINO	ANNE-MARIE	30100 ALES	50,00 €
52	MATHON	CEDRIC	30100 ALES	50,00 €
53	MAUREL	JEAN-LOUIS	30100 ALES	50,00 €
54	MEHACHE	BENARBIA	30100 ALES	50,00 €
55	MEKOUAR	LAETITIA	30100 ALES	50,00 €
56	MERCIER	ALAIN	30100 ALES	50,00 €
57	OUADI	NOUREDDINE	30100 ALES	50,00 €
58	PAGES	ANNIE	30100 ALES	50,00 €
59	PIDOUX	CHARLINE	30100 ALES	50,00 €
60	PLANTIER	AURELIE	30100 ALES	50,00 €

61	PRIEUR	CECILE	30100 ALES	50,00 €
62	RAINAUT	ANTOINE	30100 ALES	50,00 €
63	REBOUL	JEAN-MARC	30100 ALES	50,00 €
64	ROUX	VIVIANNE	30100 ALES	50,00 €
65	SADOUDI	RACHIDA	30100 ALES	50,00 €
66	SALVI	GENEVIEVE	30100 ALES	50,00 €
67	SANCHEZ	JEAN- RAYMOND	30100 ALES	50,00 €
68	SERAICHE	AICHA	30100 ALES	50,00 €
69	SERGEANT	ANGELINA	30100 ALES	50,00 €
70	SOTTO	CARINE	30100 ALES	50,00 €
71	SOULIMANT	SANDRINE	30100 ALES	50,00 €
72	TAXI	NATHANAEL	30100 ALES	50,00 €
73	TOUMI	JALAL	30100 ALES	50,00 €
74	TURONNET	THIBAUT	30100 ALES	50,00 €
75	VALENCIA	JUSTA	30100 ALES	50,00 €
76	VESTIT	CHRISTIAN	30100 ALES	50,00 €
77	FORNERIS	MURIEL	30140 ANDUZE	50,00 €
78	GROULARD	GUILLAUME	30140 ANDUZE	50,00 €
79	CASTEL	CARINE	30140 BAGARD	50,00 €
80	GIRASOLE	SANTINA	30140 BAGARD	50,00 €
81	RIBES	PASCAL	30140 BAGARD	50,00 €
82	TEISSONNIERE	CHRISTIANE	30140 BAGARD	50,00 €
83	TRUCCHI	SOPHIE	30140 BAGARD	50,00 €
84	NEGRE	SANDRINE	30140 BOISSET ET GAUJAC	50,00 €
85	MUSSO	FREDERIC	30140 GENERARGUES	50,00 €
86	LEROUX ETIFIER	CATHERINE	30140 MASSILLARGUES	50,00 €
87	GOURDON	JEAN-PAUL	30140 MIALET	50,00 €
88	MAURIN	CATHERINE	30140 MIALET	50,00 €
89	SARRI	RACHID	30140 ST JEAN DU PIN	50,00 €
90	MAILLARY	JOHANN	30140 THOIRAS	50,00 €

91	ISSARTE	DAMARIS	30140 TORNAC	50,00 €
92	CHARTIER	ELODIE	30190 BOUCOIRAN ET NOZIERES	50,00 €
93	GOMEZ	MARIE	30270 ST JEAN DU GARD	50,00 €
94	MAURIN	HUGUES	30270 ST JEAN DU GARD	50,00 €
95	ALBARIC	ALEXIS	30340 MONS	50,00 €
96	ALBARIC	PHILIPPE	30340 MONS	50,00 €
97	LANISTA	ROBIN	30340 MONS	50,00 €
98	MARTINEZ	GERARD	30340 MONS	50,00 €
99	ROUX	YANN	30340 MONS	50,00 €
100	SAINT LEGER	ALAIN	30340 MONS	50,00 €
101	DAL CERRO	CLAUDE	30340 SALINDRES	50,00 €
102	MERINO	SONIA	30340 SALINDRES	50,00 €
103	PETIT	ERIC	30340 SALINDRES	50,00 €
104	BOULAT	JEAN-CLAUDE	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
105	BOURBOUL	MARC	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
106	CAMUS	ELISABETH	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
107	CAZALBON	CHRISTINE	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
108	CONDOMINES	LAURENT	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
109	DAMBRIN	DAVID	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
110	GUIRAUD	HELENE	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
111	LIMOUZIN	JEAN-LUC	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
112	PELOUZET	CELINE	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
113	RODIER	MICHEL	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
114	ROUVEYROL	ALEXANDRE	30340 ST PRIVAT DES VIEUX	50,00 €
115	BRUNEL	JULIEN	30350 LEZAN	50,00 €
116	DELCHIDRE	EDWIGE	30350 LEZAN	50,00 €
117	DELON	JENNIFER	30350 LEZAN	50,00 €
118	MOTTET	HENRIETTE	30350 LEZAN	50,00 €
119	REMERAND	EMMANUEL	30350 LEZAN	50,00 €
120	SCHWARTZ	JEREMY	30350 LEZAN	50,00 €

121	TCHILGADIAN	NADINE	30350 LEZAN	50,00 €
122	PRONNIER	EDMOND	30350 ST JEAN DE SERRES	50,00 €
123	ALLEGRE	SEBASTIEN	30360 CRUVIERS	50,00 €
124	MONNIER	MARC	30360 CRUVIERS	50,00 €
125	CHAUZAL	ROBERT	30360 DEAUX	50,00 €
126	PICHETTO	CAROLE	30360 EUZET	50,00 €
127	GIRAUD	ADELINE	30360 MARTIGNARGUES	50,00 €
128	DAOUADJI	SAIDA	30360 ST CESAIRE DE GAUZIGNAN	50,00 €
129	LEVEQUE	CHRISTINE	30360 ST CESAIRE DE GAUZIGNAN	50,00 €
130	COLOMINA	JACQUELINE	30360 ST ETIENNE DE L'OLM	50,00 €
131	BAILLAU	SYLVAIN	30360 VEZENOBRES	50,00 €
132	LEPRIVEY	YANNICK	30360 VEZENOBRES	50,00 €
133	SANCHEZ	THIERRY	30360 VEZENOBRES	50,00 €
134	SAND	PHILIPPE	30360 VEZENOBRES	50,00 €
135	VIDAL	SIMON	30360 VEZENOBRES	50,00 €
136	ALDON	SULLY	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
137	AURELIEN	BILY	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
138	AUSSET	XAVIER	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
139	BALDY.	CELINE	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
140	BENTAHAR	MOHAMED	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
141	BERENGER	CLEMENT	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
142	BOUCHTATE	MOURAD	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
143	BOUVARD	NICOLAS	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
144	BRUCHON	CHRISTELLE	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
145	CHERIFI	IDRISS	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
146	COUPE	DANIELLE	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
147	OZDEMIR	NISA	30380 ST CHRISTOL	50,00 €
148	PORTANIER	BRUNO	30480 ST PAUL LACOSTE	50,00 €
149	BENDJEDDOU	YONEL	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
150	BENONI	GREGORY	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €

151	BILLAULT	BRIGITTE	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
152	BOUQUET	ALAIN	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
153	CARRETTE	PATRICK	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
154	CHAMPETIER-ROGER	ANNIE	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
155	JACQUELINE	ARAGON	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
156	MARTIN	ERIC	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
157	MISSOUR	PHILIPPE	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
158	PANKIEVIETZ	DELPHINE	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
159	PENALVER	CHRISTOPHE	30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	50,00 €
160	BERNAT	STEPHANE	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
161	BOISSET	JACKY	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
162	BRAHIC	JEAN-JACQUES	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
163	CAGNES	PAULETTE	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
164	GAY	VALERIE	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
165	HUGUET	EMMANUEL	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
166	ROUX	GERARD	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
167	TAMARIT	ROLAND	30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS	50,00 €
168	RHAMNI	ABDELILAH	30580 BROUZET LES ALES	50,00 €
169	NIEL	CATHERINE	30580 ST JUST ET VACQUIERES	50,00 €
170	GROS	LAURENCE	30720 RIBAUTE LES TAVERNES	50,00 €
171	MEYER	PHILIPPE	30720 RIBAUTE LES TAVERNES	50,00 €
			TOTAL	1 050,00 €

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction assistance
juridique et prévention des risques
Réf : IS/NF/2014.1
Tél. : 04 66 56 43 14

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAOUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAU-VEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

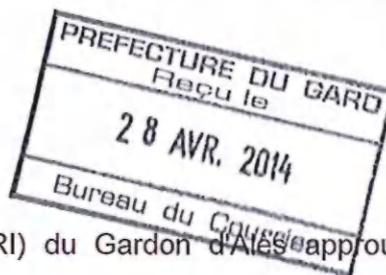
Objet : Approbation de la démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations des bâtiments publics appartenant à l'Agglomération d'Alès et demande de subventions auprès de l'État, de la Région Languedoc-Roussillon et du Conseil Général du Gard

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du Gardon d'Alès approuvé le 9 novembre 2010,



Considérant que le PPRI impose aux propriétaires et exploitants de biens situés dans l'emprise cartographique des zones inondables des mesures obligatoires et recommandées de réduction de la vulnérabilité aux inondations,

Considérant que ces mesures prennent la forme de diagnostics de vulnérabilité, et que ces diagnostics peuvent, le cas échéant, constituer une obligation de travaux pour les propriétaires et autres exploitants des biens concernés dans la limite de 10 % de la valeur vénale du bien,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération et le SMAGE des Gardons travaillent ensemble sur la mise en place d'un programme de réduction de la vulnérabilité du bâti des particuliers aux inondations sur le Gardon d'Alès et les communes de Comps, Vallabrègues, Aramon, Anduze et Mons,

Considérant par ailleurs que 17 bâtiments publics appartenant à la Communauté d'Alès Agglomération sont situés dans l'emprise cartographique des zones inondables prescrites par le PPRI et que le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 20 000 € TTC,

Considérant que ce dispositif peut être éligible à certaines subventions permettant de financer à la fois les diagnostics et les travaux de vulnérabilité et qu'il est nécessaire de solliciter le concours de différents organismes,

Considérant le plan de financement prévisionnel qui se présente de la manière suivante :

- État	50 % soit	10 000 €
- Région LR	20 % soit	4 000 €
- Département du Gard	10 % soit	2 000 €
- Communauté d'Alès Agglomération	20 % soit	4 000 €
	<hr/>	
	100 %	20 000 € TTC

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

AUTORISE

- Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'État, de la Région Languedoc-Roussillon et du Conseil Général du Gard.
- Monsieur le Président à intervenir à la signature de tous les actes, arrêtés et autres documents administratifs permettant à la communauté d'Alès Agglomération de bénéficier des subventions sus décrites.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Max ROUSTAN**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Commande publique
Réf : FF
Tél. : 04.6.56.43.69

RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC

LE : 28 AVR. 2014
Le Président
Max ROUSTAN

C2014_06_31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAUVEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHELHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Lancement de la consultation relative à l'achat de carburant à la pompe par cartes pour le parc de véhicules de la Communauté d'Alès Agglomération.

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le présent marché a pour objet l'approvisionnement en carburant des véhicules de la Communauté d'Alès Agglomération au moyen de cartes accréditées sur son périmètre;

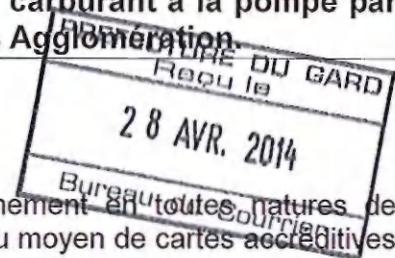
Considérant que conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics, le présent marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande dont les valeurs minimales et maximales sont les suivantes :

- Seuil minimum annuel : 200 000 € H.T.
- Seuil maximum annuel : 500 000 € H.T.

Considérant que le présent marché sera conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de prise d'effet du premier bon de commande juridique. Le marché sera renouvelable trois fois, par reconduction expresse, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans ;

Considérant qu'au regard de l'estimation financière (350 000 € H.T.) et de la durée du marché, la procédure de mise en concurrence est l'appel d'offres ouvert européen ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,



AUTORISE

Monsieur le Président :

- à lancer l'appel d'offres ouvert européen relatif à l'achat de carburant à la pompe par cartes pour le parc de véhicules de la Communauté d'Alès Agglomération en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,
- à signer le marché ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution des prestations,
- à utiliser l'article 35 II 4° et à poursuivre dans les conditions de l'article 118 du Code des Marchés Publics,
- à signer le cas échéant, les marchés négociés suite à appel d'offres infructueux de l'article 35 I 1° du Code des Marchés Publics,
- à recourir, le cas échéant aux dispositions de l'article 35 II 4° du Code des Marchés Publics au titre des marchés complémentaires.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RENDU (E) EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION
EN PREFECTURE
ET AFFICHAGE PUBLIC
LE: 28 AVR 2014
Le Président
Max ROUSTAN

Service : Communication
Réf : BP/ER
Tél. : 04 66 56 10 46

C2014_06_32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 24 AVRIL 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ROUSTAN Max, BENABDILLAH Jalil, MEUNIER Valérie, CAVAILLE Aimé, MARTIN Pierre, BENEZET Jean-Charles, RIBOT Philippe, CERPEDES Claude, IGLESIAS Bonifacio, RUAS Michel, TORREILLES Éric, TEISSIER Christian, BONNAFOUX Claude, AIGOIN Jean-Luc, BEAUD Alain, GRIMAL Hervé, ALBALADEJO Marie-Claude, ALLEMAND Liliane, AMBLARD Patrick, ANDRE Lionel, BARONI Gérard, BAZALGETTE Thierry, BENOIT Marc, BENSAKOUN Alain, BERNARD CHAMSON Béatrice, BERTRAND Roger, BOUDET Jacques, BOUGAREL Christophe, BRUNEL Laurent, BUREL Jean-Michel, CAPDUR André, CARILLO Antonia, CASTOR Ysabelle, CHALLIER Nathalie, CHAMBON Christian, CHEYREZY Alain, CORDIER Jean-Pierre, CRUVELLIER Josette, EVESQUE Jean-Luc, FAGES-DROIN Fabienne, FERNANDEZ Jacky, FERRIERE Catherine, FONTAINE Patrick, GAL Mireille, GENOLHER Aurélie, GILLES François, GRAS Frédéric, GUILLEMET Chantal, HAQUES Soraya, HERAIL Pierre, HUGUES Laurent, ITIER Frédéric, JACOT Thierry, JULIEN Edmond, LARGUIER Catherine, LAURENT Cyril, MAGNE Martine, MAGNY Lise, MATHEAUD Benjamin, MAUBERNARD Éric, MAURIN Jean-Pierre, OZIL Cyril, PERRET Jean-Michel, PEYRIC Marie-Christine, PEYTEVIN Jocelyne, PIALAT Lucile, POUECH Serge, PUPET Patrice, REVERGET Gérard, ROUILLON Jean-Claude, SALEIX Bernard, SAPEDE Elisabeth, SCHNEIDER Stéphane, SORTAIS Virginie, SOULET Ghislaine, SUAU Jean-Michel, VARIN D'AINVELLE Roch, VEAUVEYRET Marie-José, VEDRINES Simone, VERDHAN Daniel, VERSEILS Jean-Marc, VEYRET Michèle, VEZON Fabienne, VIC Jérôme, VIGNE Marielle, ZASSOT Bernard.

POUVOIRS :

RAVAUD Corinne, ROUX Philippe.

Objet : Signature d'un avenant à la convention de partenariat avec l'ADRT du Gard et le Pays Cévennes pour la structuration et la promotion du tourisme

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Alès Agglomération,

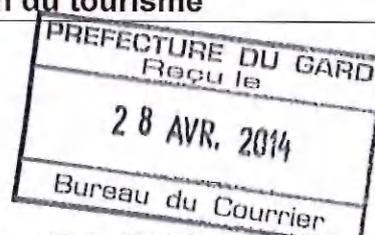
Considérant la délibération C 2013.07.70 du Conseil de Communauté du 27 juin 2013 autorisant le Président de la Communauté d'Alès Agglomération à signer une convention de partenariat avec l'ADRT du Gard et le Pays Cévennes pour la structuration et la promotion du tourisme,

Considérant que l'article 4 de cette convention est aujourd'hui obsolète, l'Association "Pôle Piémont cévenol" étant dissoute de par la disparition de la Communauté de Communes à laquelle elle était liée (Communauté de Communes de la Région de Vézénobres),

Considérant que la salariée, jusqu'alors mise à disposition de cette association par l'ADRT du Gard, poursuit les missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la convention sus citée,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération s'est engagée par cette même convention à participer aux frais de déplacement de cet agent à hauteur de 6 000 €,

Considérant qu'il convient de régulariser par un avenant la convention sus citée afin de nommer le Conseil Général du Gard en tant que bénéficiaire de la participation financière de la Communauté d'Alès Agglomération au titre des frais de déplacement évoqués,



APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

D'autoriser Monsieur le Président à signer un avenant à la convention cadre entre le Syndicat Mixte du Pays Cévennes, la Communauté d'Alès Agglomération et l'ADRT du Gard définissant les modalités de règlement de la participation de la Communauté d'Alès Agglomération.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Max ROUSTAN

